

# REPUBLIQUE DE LA GUINEE EQUATORIALE



## CONSEIL NATIONAL DE CREDIT

### RAPPORT D'ACTIVITE

2017

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SOUS-REGIONAL.....</b>	<b>3</b>
SECTION I.- CONJONCTURE ECONOMIQUE MONDIALE.....	4
SECTION II.- EVOLUTION DES PRINCIPAUX MARCHES FINANCIERS.....	8
SECTION III.- MARCHES INTERNATIONAUX DES MATIERES PREMIERES.....	9
SECTION IV.- EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA CEMAC.....	10
<b>PREMIERE PARTIE : CONJONCTURE DE L'ECONOMIE NATIONALE.....</b>	<b>11</b>
SECTION I.- EVOLUTION DU SECTEUR REEL.....	12
A.- EVOLUTION DE LA DEMANDE GLOBALE.....	12
B.- ANALYSE SECTORIELLE DE L'OFFRE.....	14
SECTION II.- PRIX, EMPLOI ET SALAIRES.....	28
A.- ANALYSE DES PRIX.....	28
B.- ANALYSE DE L'EMPLOI.....	28
C.- ANALYSE DES SALAIRES.....	28
SECTION III.- EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES.....	29
A.- EXECUTION BUDGETAIRE.....	29
<b>DEUXIEME PARTIE : SITUATION DU MARCHÉ MONÉTAIRE.....</b>	<b>30</b>
SECTION I.- LE MARCHÉ MONÉTAIRE.....	31
A.- MARCHÉ MONÉTAIRE.....	31
B.- EVOLUTION DU MARCHÉ INTERBANCAIRE.....	37
C.- EVOLUTION DU TAUX D'INTERET.....	37
D.- EVOLUTION DE LA REMUNERATION DES DEPOTS PUBLICS PAR LA BEAC.....	38
E.- EVOLUTION DES COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES.....	39
<b>TROISIEME PARTIE : SITUATIONS MONÉTAIRE, BANCAIRE ET COMPTABLE.....</b>	<b>41</b>
SECTION I.- SITUATION DES AGREGATS MONÉTAIRES.....	42
SECTION II.- SYSTEME DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET DE MICROFINANCES.....	43
SECTION III.- SITUATION COMPTABLE.....	48
<b>QUATRIEME PARTIE : ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT .</b>	<b>52</b>
SECTION I.- ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES.....	53
SECTION II.- ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT.....	53
<b>CINQUIEME PARTIE : ANNEXES.....</b>	<b>57</b>
SECTION I. RESEAU ET DENSITE BANCAIRE.....	58
SECTION II. FORMATION EN GESTION FINANCIERE AUX PME.....	60
SECTION III. COMMUNIQUES DU TAUX EFFECTIF GLOBAL MOYEN ET TAUX D'USURE NATIONAL.....	61

**INTRODUCTION:**

**ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE  
INTERNATIONAL ET SOUS- REGIONAL**

## **SECTION I.- CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE**

En 2017, l'activité économique mondiale a été caractérisée par l'accélération de la croissance à 3,7%, contre 3,2% enregistrée en 2016. Cette accélération s'est expliquée par la reprise cyclique des pays émergents et en développement, et le regain de la croissance dans les pays avancés, soutenus principalement par les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon.

En effet, la croissance dans les pays émergents et en développement a été principalement marquée par une amélioration de l'activité en Afrique du Sud, au Brésil et en Chine, en raison de l'assouplissement antérieure de la politique économique, des réformes de l'offre et le dynamisme des dépenses. Le taux de croissance de ces pays s'est situé à 4,7% en 2017, contre 4,4% en 2016.

De même, les pays avancés ont expérimenté un regain de la croissance soutenu principalement par les Etats-Unis, porté par des conditions financières très favorables, la solidité de la confiance des chefs d'entreprise et de consommateurs. La croissance dans la Zone Euro s'est également améliorée, en lien avec la progression des exportations dans un contexte d'une augmentation plus large des échanges commerciaux mondiaux et par la vigueur persistante de la croissance de la demande intérieure, grâce à des conditions financières accommodantes. Ainsi, l'augmentation de l'investissement, en particulier dans les pays avancés et de la production manufacturière en Asie a joué en faveur du commerce mondial. Pour l'ensemble des pays avancés, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 2,3% en 2017, contre 1,7% en 2016.

L'Afrique Subsaharienne, quant à elle, a connu une amélioration de la croissance en raison du redressement de la production pétrolière et de la vigueur du secteur agricole au Nigeria et une amélioration des prix à l'exportation de produits de base en Afrique du Sud. La croissance économique en Afrique Subsaharienne s'est située à 2,7% en 2017, contre 1,4% en 2016.

En zone Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la croissance a été nulle en 2017, contre -0,2% en 2016, suite aux effets prolongés du repli des activités pétrolières et la diminution de la demande intérieure.

**Tableau 1 : Taux de croissance (pays et zones économiques sélectionnés)**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Monde</b>	3,2	3,7
<b>Pays Avancés</b>	1,7	2,3
Etats-Unis	1,5	2,3
<b>Zone Euro</b>	1,8	2,4
<i>Allemagne</i>	1,9	2,5
<i>France</i>	1,2	1,8
<i>Italie</i>	1,2	1,8
<i>Espagne</i>	3,3	3,1
Royaume-Uni	1,9	1,7
Japon	0,9	1,8
<b>Pays Emergeants et en developpement</b>	4,4	4,7
<b>Europe Central</b>	3,2	5,2
<i>Russie</i>	4,4	-0,2
<b>Pays Emergeants d'Asie</b>	4,4	6,5
<i>Chine</i>	6,7	6,8
<i>Inde</i>	7,1	6,7
<b>Amerique Latine et Caraïbes</b>	4,4	1,3
<i>Brésil</i>	4,4	1,1
<i>Méxique</i>	4,4	2
<b>Afrique Subsaharienne</b>	1,4	2,7
<i>Nigeria</i>	-1,6	0,8
<i>Afrique du Sud</i>	0,3	0,9
<i>CEMAC</i>	-0,2	-0,1

Source : FMI (*Perspectives Economiques mondiale, 2017*) et BEAC

## **A.- L'ACTIVITE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PAYS ET ZONES ECONOMIQUES**

L'activité économique et les perspectives dans les principaux pays et partenaires économiques en 2017 se sont présentées comme suit:

Aux **États-Unis**, le PIB réel a progressé pour s'établir à 2,3% en 2017, contre 1,5% en 2016. Cette progression est principalement imputable aux conditions financières très favorables et la solidité de la confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs. L'inflation annuelle s'est inscrit à la hausse à 2,1% en 2017, contre 1,3% en 2016, et le taux de chômage s'est fixé à 4,4% en 2017, contre 4,9% en 2016.

Au **Royaume-Uni**, l'activité s'est légèrement dégradée en 2017 en raison du fléchissement de la croissance de la consommation privée et de la dépréciation de la livre sterling qui a pesé sur le revenu réel des ménages. La croissance du PIB réel s'est situé à 1,7% en 2017 contre 1,9% en 2016. L'inflation annuelle s'est inscrit à la hausse à 2,6% en

2017, contre 0,7% en 2016. Le taux de chômage s'est fixé à 4,4% en 2017, contre 4,9% en 2016.

Au **Japon**, l'activité économique s'est améliorée en 2017, grâce à un affermissement de la demande mondiale et des mesures prises par les autorités pour maintenir une politique budgétaire d'accompagnement. Selon le FMI, le taux de croissance est passé de 0,9% en 2016 à 1,8% en 2017. Le taux d'inflation s'est inscrit à 0,4% en 2017, contre -0,1% en 2016. Quant au marché de l'emploi, le taux de chômage s'est établi à 2,9% en 2017, contre 3,1% en 2016.

La croissance s'est consolidée en **Zone Euro** pour s'établir à 2,4% en 2017, contre 1,8% en 2016, en raison de l'affermissement de la demande intérieure et extérieure, expliquée principalement par l'augmentation des exportations. Cependant, la situation de l'emploi est resté un défi majeur pour la Zone Euro, où le taux de chômage quoiqu'en repli en 2017, s'est situé à 9,2%, contre 10,0% en 2016. Le taux d'inflation s'est situé à 1,5% en 2017, en dessus du niveau observé en 2016 de 0,2%.

En **Allemagne**, le PIB en termes réels s'est légèrement amélioré à 2,5% en 2017, contre 1,9% en 2016, en raison de l'affermissement de la demande intérieure et extérieure. Le taux de chômage s'est établi à 3,8% en 2017, contre 4,2% en 2016. L'indice des prix à la consommation s'est situé à 1,5% en 2017, contre 0,2% en 2016.

En **France**, la croissance s'est accélérée pour se situer à 1,8% en 2017, contre 1,2% en 2016. Le taux de chômage est resté élevé en 2017 à 9,5%, contre 10,0% en 2016. L'indice des prix à la consommation s'est inscrit à 1,2% en 2017, contre 0,3% en 2016.

En **Espagne**, la croissance s'est légèrement diminuée pour se situer à 3,1% en 2017, contre 3,3% en 2016, sous l'effet négatif de l'incertitude de l'action gouvernementale. Le taux de chômage est resté élevé à 17,1% en 2017, contre 19,6% en 2016. L'inflation pour sa part, s'est inscrite à 2,0% en 2017 contre -0,2% en 2016.

Dans les **Pays Emergents d'Asie**, l'activité économique s'est légèrement améliorée pour se situer à 6,5% en 2017 contre 6,4% en 2016, en raison de l'affermissement de la demande extérieure. Ainsi, dans les Pays émergents de l'ASEAN-5<sup>1</sup>, le taux de croissance est passé de 4,9% en 2016 à 5,3% en 2017. Quant à l'inflation, elle est passée de 2,8% en 2016 à 2,6% en 2017.

En **Chine**, la croissance économique s'est améliorée légèrement en 2017, pour s'établir à 6,8% contre 6,7% l'année précédente. L'activité en Chine a été dopée par la production manufacturière et une demande finale vigoureuse. Les prix à la consommation se sont détendus pour se situer à 1,8% en 2017, contre 2,0% en 2016. Quant au chômage, il est resté autour de 4,0%.

---

<sup>1</sup> Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

S'agissant de l'**Inde**, la croissance s'est ralentie à 6,7% en 2017, contre 7,1% en 2016, du fait de la persistance des perturbations liées à l'échange de billets, ainsi que des coûts de transition liés au lancement de la taxe nationale sur les biens et services. Les pressions inflationnistes sont restées à un niveau élevé, quoiqu'en repli, pour se situer à 3,8% en 2017, contre 4,5% en 2016.

Dans les **Pays émergents d'Europe Centrale**, la croissance économique s'est améliorée pour se situer à 5,2% en 2017, contre 3,2% en 2016. L'inflation s'est inscrite en hausse dans la plupart des pays de la région pour se situer à 6,0% en 2017, contre 3,3% en 2016.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance économique s'est nettement améliorée en raison d'une hausse de l'activité au Nigeria et en Afrique du Sud. Ainsi, selon le FMI, le taux de croissance du PIB de la région est passé de 1,4% en 2016 à 2,7% en 2017 tandis que l'inflation s'est établie à 11,0% en 2017, contre 11,3% en 2016.

S'agissant du **Nigeria**, la croissance a été de 0,8% en 2017, après -1,6% en 2016, en raison du redressement de la production pétrolière et de la vigueur du secteur agricole. En effet, le secteur pétrolier a représenté 90% des exportations et 75% des recettes fiscales alors que les tensions inflationnistes sont restées présentes, avec un taux d'inflation moyen annuel de 16,3% en 2017, contre 15,7% en 2016.

En **Afrique du Sud**, la croissance s'est consolidée en 2017, en raison d'une amélioration des prix à l'exportation de produits de base. Ainsi, le taux de croissance enregistré a été de 0,9% en 2017, contre 0,3% en 2016.

La croissance en zone **CEMAC** a été nulle, contre -0,2% en 2016, sous l'effet du repli des activités pétrolières et la diminution de la demande intérieure. L'inflation dans la sous-région a été de 0,9% en 2017, contre 1,1% en 2016. Les soldes budgétaire et courant se sont établis à -2,4% du PIB et -5,4% du PIB respectivement. La situation monétaire aurait été soldée par un taux de couverture extérieure de la monnaie de 57,5% en fin d'année 2017, et un recul de la masse monétaire de 4,4%.

## SECTION II.- EVOLUTION DES PRINCIPAUX MARCHES FINANCIERS

### A.- Marché boursier

En 2017, les marchés boursiers ont été affectés par des évolutions diverses, influencés principalement par le maintien de la politique monétaire accommodante appliquée par la BCE, la normalisation des taux d'intérêt de la FED, et le scénario d'un affermissement de la croissance économique mondiale.

Ainsi, à fin décembre 2017, les principales places boursières américaines ont clôturé l'année en hausse, soutenues par les valeurs financières et le léger rebond du secteur de la technologie. Le *Dow Jones (USA)* a clôturé en hausse de 0,26% et le *Nasdaq (USA)* de 0,16%.

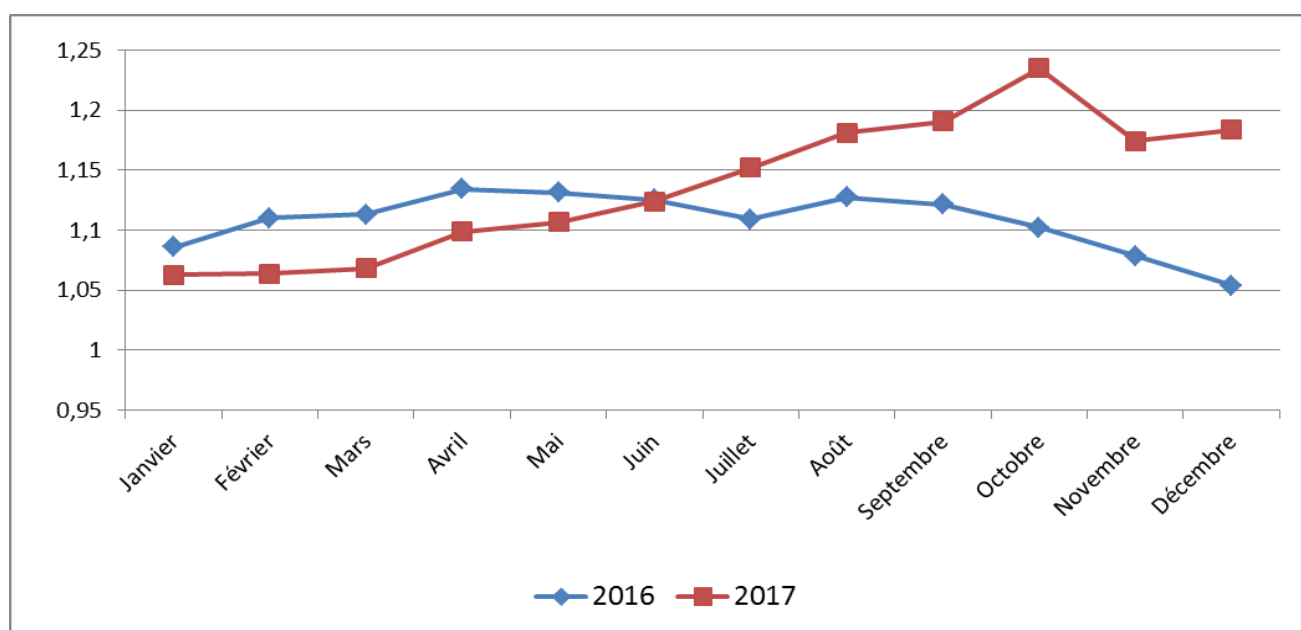
Pour sa part, les marchés d'actions européens ont clôturé l'année en baisse. En effet, le *DJ Eurostoxx (EUR)* a clôturé en baisse de 0,73%, et le *CAC 40 (FRA)* de 0,55%.

En ce qui concerne l'Asie, le *NIKKEI-225 (JAP)* a clôturé l'année aussi en baisse de 0,56%.

### B.- Marché des changes

En 2017, le Franc CFA s'est apprécié par rapport au dollar américain, notamment en raison de son rattachement à la monnaie unique européenne. En effet, l'Euro s'est apprécié par rapport au Dollar américain dès le début d'année 2017, situant le taux de change entre l'Euro et le Dollar américain à 1,1953 Dollar américain pour un Euro à fin décembre 2017, contre 1,0647 Dollar américain pour un Euro à la même période un an plus tôt.

**Graphique 1 : Evolution du taux de change euro/dollar en 2016 et 2017**



Source : Reuters et salle de marchés de la BEAC.



## SECTION III. – MARCHES INTERNATIONAUX DES MATIERES PREMIERES

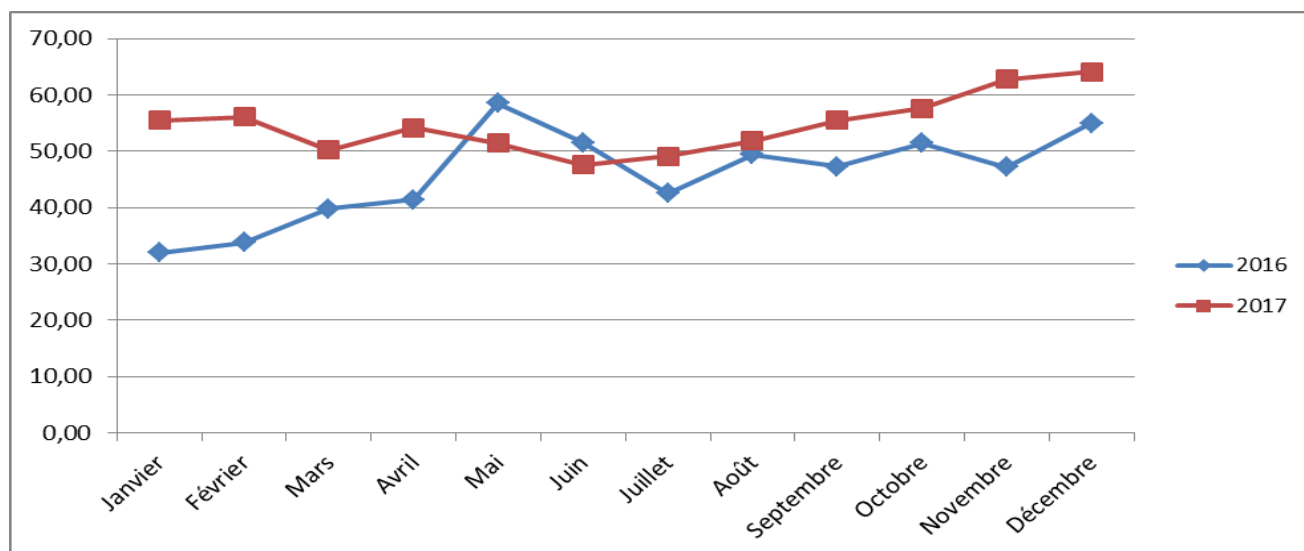
En 2017, les cours des matières premières et des principaux produits ont été en hausse, tout en restant faibles, du fait d'une part, de l'accord conclu par les principaux pays exportateurs pour réduire l'offre et d'autre part, la vigueur de l'investissement dans les infrastructures et l'immobilier en Chine. Ainsi, l'indice des prix des principaux produits de base hors pétrole est ressorti en hausse de 6,5% en 2017, contre une diminution de 1,6% enregistrée au cours de l'année 2016.

L'évolution des cours des principales matières premières exportées par la **Guinée Equatoriale** ainsi que les perspectives à court terme se sont présentées comme ci-après.

### A.- Pétrole

En 2017, les cours moyens du baril de Brent sont ressortis en hausse, sous l'effet de la prolongation de l'accord de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) visant à limiter la production du pétrole et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Ainsi, les prix moyens du pétrole brut ont augmenté de 17% en glissement annuel entre décembre 2016 et 2017. En effet, les cours mondiaux du pétrole brut se sont établis à fin décembre 2017 à 64,06 dollars le baril, contre 54,95 dollars le baril à fin décembre 2016.

**Graphique 2 : Evolution du cours de pétrole en 2016 et 2017**



Source : Reuters et salle des marchés de la BEAC

### B.- Bois tropicaux

Pour 2017, les prix des bois tropicaux se sont orientés à la baisse. Les prix des bois en grume en moyenne annuelle se sont établis à 265,4 dollars le m<sup>3</sup> en 2017, contre 274,4 dollars le m<sup>3</sup> en 2016, soit une baisse de 3,3%. Sur la même période, les prix des bois transformés sont passés de 738,9 dollars le m<sup>3</sup> en 2016 à 701,3 dollars le m<sup>3</sup> en 2017, soit une baisse de 5,1%.

## **SECTION IV.- EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA CEMAC**

La croissance en zone **CEMAC** a été nulle, contre -0,2% en 2016, sous l'effet du repli des activités pétrolières et la diminution de la demande intérieure. L'inflation dans la sous-région a été de 0,9% en 2017, contre 1,1% en 2016. Les soldes budgétaire et courant se sont établis à -2,4% du PIB et -5,4% du PIB respectivement. La situation monétaire aurait été soldée par un taux de couverture extérieure de la monnaie de 57,5% en fin d'année 2017, et un recul de la masse monétaire de 4,4%.

**PREMIERE PARTIE :**

**CONJONCTURE DE L'ECONOMIE  
NATIONALE**

## INTRODUCTION

La situation économique de la Guinée Equatoriale en 2017 a été caractérisée: (i) au plan externe, par la hausse des cours moyen du pétrole brut équato-guinéen de 25,4% (39,0 dollars/baril en 2016 à 48,9 dollars/baril en 2017), et l'appréciation de l'euro face au dollar ; (ii) au plan interne, par le recul, d'une part de la production du pétrole brut de -14,8% et, d'autre part, de l'augmentation de la production du gaz de 7,4%, ainsi que d'une diminution des dépenses totales de l'Etat de 0,3%, malgré une augmentation de 10,4% des dépenses d'investissements.

## SECTION I. EVOLUTION DU SECTEUR REEL

L'évolution de la croissance économique en 2017 est demeuré négative, mais en très nette amélioration par rapport à l'année 2016. Cette évolution a été influencée par l'augmentation des dépenses en capital de l'Etat, l'inversement du cycle baissier des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, le ralentissement de la baisse de la production pétrolière, et l'augmentation de la production de gaz.

Ainsi, d'après les données de la BEAC pour 2017, le taux de croissance économique est resté négatif pour la troisième année consécutive à -2,7%, en nette amélioration par rapport à -8,5% en 2016. Le PIB au prix constant du marché s'est établi à 5 955,9 milliards de FCFA en 2017, contre 6 120,3 milliards de FCFA en 2016, avec proportionnellement 49,4% provenant du secteur pétrolier et 50,6% du secteur non-pétrolier.

### A - EVOLUTION DE LA DEMANDE GLOBALE

#### A.1.- La demande intérieure

La demande intérieure s'est améliorée en 2017, même si sa contribution à la croissance est restée négative de 2,4 points, contre une contribution également négative de 12,3 points en 2016, en raison de l'amélioration de la consommation privée (2,4 points en 2017, contre -5,0 points en 2016). En effet, la consommation privée a contribué du fait notamment des performances liées à l'organisation des élections municipales, législatives et sénatoriales de l'année 2017.

L'évolution des différentes composantes de la demande intérieure s'est présentée ainsi qu'il suit:

La *consommation globale* a contribué positivement à la croissance de 1,8 point en 2017 alors qu'elle a obéré à la croissance de 5,5 points en 2016, sous l'effet notamment de l'augmentation de la consommation privée de 2,4%.

Les *investissements bruts* ont obéré à la croissance de 4,2 points en 2017, contre une contribution également négative de 6,8 points en 2016. Cette légère amélioration a été favorisée par l'augmentation des investissements publics.

Ainsi, les *investissements publics* ont contribué légèrement à la croissance à hauteur de 0,3 point en 2017, contre une contribution de -6,0 points en 2016, en liaison avec l'augmentation des dépenses en capital de l'Etat. Selon l'exécution budgétaire de l'Etat pour 2017, les dépenses en capital ont été de 755,3 milliards de FCFA en 2017, contre 684,1 milliards de FCFA en 2016.

La contribution des *investissements privés* à la croissance a obéré de -4,5 points en 2017, contre -0,8 point en 2016, en relation avec la dégradation des investissements du secteur non pétrolier, liée à une conjoncture économique défavorable.

### **A.2.- La demande extérieure nette**

La contribution de la **demande extérieure nette** à la croissance en 2017 s'est située à 3,0 points, contre une contribution de 3,8 points en 2016, favorisée par la diminution des exportations de biens et services marchands. Les exportations de biens et services ont grevé la croissance de 6,1 points en 2017, contre un apport également négatif de 3,3 points en 2016. L'apport des importations en 2017 s'est situé à 9,0 points contre 7,2 points en 2016, en liaison avec le léger rebond des dépenses d'investissement de l'Etat.

**Tableau 2: Contribution de la demande à la croissance réelle (en pourcentage)**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
	<b>Estim.</b>	<b>Estim.</b>
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT</b>	-8,50%	-2,70%
<b>DEPENSES INTERIEURES BRUTES</b>	-12,30%	-2,40%
<b>Consommation</b>	-5,50%	1,80%
<b>Publique (Etat)</b>	-0,40%	-0,60%
<b>Privée</b>	-5,00%	2,40%
<b>Investissements bruts</b>	-6,80%	-4,20%
<b>Formation brute de capital fixe</b>	-6,80%	-4,20%
<b>Publics</b>	-6,00%	0,30%
<b>Privée (Entreprises, ménages et autres)</b>	-0,80%	-4,50%
<b>dont Secteur pétrolier</b>	-0,90%	-0,40%
<b>dont Secteur non pétrolier</b>	0,20%	-4,10%
<b>Variations des stocks</b>	0,00%	0,00%
<b>EXPORTATIONS NETTES</b>	3,80%	-0,30%
<b>Exportations de biens et services non facteurs</b>	-3,30%	-6,10%
<b>Biens</b>	...	...
<b>Pétrole brut</b>	...	...
<b>Autres</b>	...	...
<b>Services non facteurs</b>	...	...
<b>Importations de biens et services non facteurs</b>	7,20%	5,80%
<b>Biens</b>	...	...
<b>Secteur pétrolier</b>	...	...
<b>Autres</b>	...	...
<b>Services non facteurs</b>	...	...

Source : Administrations publiques et BEAC

## **B - ANALYSE SECTORIELLE DE L'OFFRE**

S'agissant de l'offre, le secteur primaire a obéré à la croissance économique de la Guinée Equatoriale en 2017 pour la troisième année consécutive, en raison de la diminution de la production du pétrole brut. Cependant, les secteurs secondaire et tertiaire ont contribué positivement, notamment en lien avec l'augmentation de la production et l'exportation du gaz, ainsi que l'embellie de la branche *construction, transport et télécommunication* et *services pétroliers*.

## **B.1.- Secteur primaire**

La contribution du secteur primaire à la croissance réelle a été négative de 4,9 points en 2017, tout comme en 2016 de 6,2 points. Le poids de ce secteur dans le produit intérieur brut à prix constants de la Guinée Equatoriale s'est situé à 31,4% en 2017, contre 35,4% en 2016.

### ***B.1.1.- Les cultures vivrières***

En 2017, la contribution à la croissance du secteur de subsistance est restée presque nulle. En effet, la production nationale est peu dynamique, malgré les initiatives du Gouvernement, le soutien des institutions financières à travers des micro-crédits, et les organismes internationaux à travers des projets tels que l'aviculture familiale et l'horticulture urbaine et périurbaine. Ainsi, s'il est particulièrement difficile d'obtenir des informations statistiques sur cette branche d'activité, la crise sécuritaire qui a affecté le pays en fin d'année 2017, et qui a eu pour conséquence la fermeture des frontières terrestres, a ainsi mis en évidence la faible production nationale en culture vivrière.

### ***B.1.2.- Les cultures de rente***

#### ***a)- Le Cacao***

Au 31 décembre 2017, les prix d'achat au planteur du cacao déterminés ont été les suivants : qualité I 1010 FCFA/KG; qualité II 900 FCFA/KG; qualité III 450 FCFA/KG.

En ce qui concerne les données d'exportations du cacao sur le territoire national fournies par la Chambre de Commerce de Bioko, les quantités produites durant la campagne 2016/2017 ont atteint 757 tonnes, contre 588 tonnes enregistrées à la fin de la campagne précédente. Les principaux producteurs sont localisés à Baney et Rebola sur la province de Bioko-Norte, d'où ressortent 90% de la production.

**Tableau 3: Production de Cacao pour la campagne 2016/2017 (en tonnes)**

<i>Période</i>	<b>Volume mensuel (en tonnes )</b>			<b>Volume cumulé (en tonnes )</b>		
	<b>15/16 (1)</b>	<b>16/17 (2)</b>	<b>Variation (2/1)</b>	<b>15/16 (3)</b>	<b>16/17 (4)</b>	<b>Variation (4/3)</b>
<b>Octobre</b>	97			97		
<b>Novembre</b>	150			247		
<b>Décembre</b>	91	361	296,7	338	361	6,8
<b>Janvier</b>	250	152	-39,2	588	513	-12,8
<b>février</b>		106			619	
<b>Mars</b>		138			757	

Source : Chambre de Commerce Agricole de Bioko

**Tableau 4: Exportations du Cacao pour la campagne 2016/2017 (en millions de FCFA)**

<i>Période</i>	<b>Volume mensuel (en millions )</b>			<b>Volume cumulé (en millions )</b>		
	<b>15/16 (1)</b>	<b>16/17 (2)</b>	<b>Variation (2/1)</b>	<b>15/16 (3)</b>	<b>16/17 (4)</b>	<b>Variation (4/3)</b>
<b>Octobre</b>	125			125		
<b>Novembre</b>	188			313		
<b>Décembre</b>	125	375	200,0	438	375	-14,4
<b>Janvier</b>	314	139	-55,7	752	514	-31,6
<b>février</b>		99			613	
<b>Mars</b>		103			716	

Source : Chambre de Commerce Agricole de Bioko

### *b)- Le Café*

En 2017, aucune statistique sur la production du café n'a été enregistrée par l'Institut en charge de la Promotion Agricole de la Guinée Equatoriale (INPAGE). Cependant, l'INPAGE en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture a réalisé un recensement des champs actifs et en abandon sur la partie continentale du pays qui permettra d'orienter le plan d'action pour la redynamisation du café en 2018. La principale action requise pour atteindre cet objectif est l'octroi des crédits des campagnes agricoles, ainsi que le soutien à certaines sociétés privées du secteur.

### *c)- La noix de coco*

En 2017, la commercialisation des noix de coco s'est poursuivie dans la Région Continentale du pays, spécifiquement dans la zone côtière. Selon les dernières données fournies par INPAGE au 30 septembre 2017, le volume cumulé de la production des noix des cocos, a atteint 117,3 tonnes.

### *B.1.3.- L'élevage*

En 2017, la contribution de l'élevage à la croissance réelle est restée presque nulle comme en 2016, du fait de la faiblesse des structures de production. La ferme d'Asok, située dans la province de Wele-Nzas, est la plus grande ferme dans la partie continentale du pays, avec 7.808 poussins recensée en 2017. Ainsi, en raison des problèmes structurels connus par la dite ferme telle que la nécessité de renouvellement de ces dernières et la fin du cycle de production des volailles existantes, la production des œufs s'est considérablement réduite. En conséquence, la production nationale des œufs est descendue en dessous de 1 800 œufs/jour (60 alvéoles/jour) au 31 décembre 2017, contre 12 100 œufs/jour (400 alvéoles/jour) un an auparavant, soit une réduction de 85,0%.



### ***B.1.4.- La sylviculture***

La contribution de cette branche d'activité à la croissance en 2017 a été négative de -0,1 point contre un apport positif de 0,1 point en 2016. En effet, l'interdiction temporaire d'abattage du bois à titre commerciale sur le territoire national, à l'exception des sociétés ou individus disposant d'une autorisation du Ministère des Forêts a influencé cette évolution. Cette décision est intervenue suite aux dépassements courants constatés par rapport au décret de la loi forestière n° 61/2007 qui fixe le quota d'abattage de bois à 450.000 m<sup>3</sup>/an.

Pour le redémarrage des activités d'abattage, les sociétés devraient acquérir une autorisation spéciale auprès du Ministère en charge de la forêt, sur présentation des tous les documents légaux et exigences requises par l'Etat équato-guinéen.

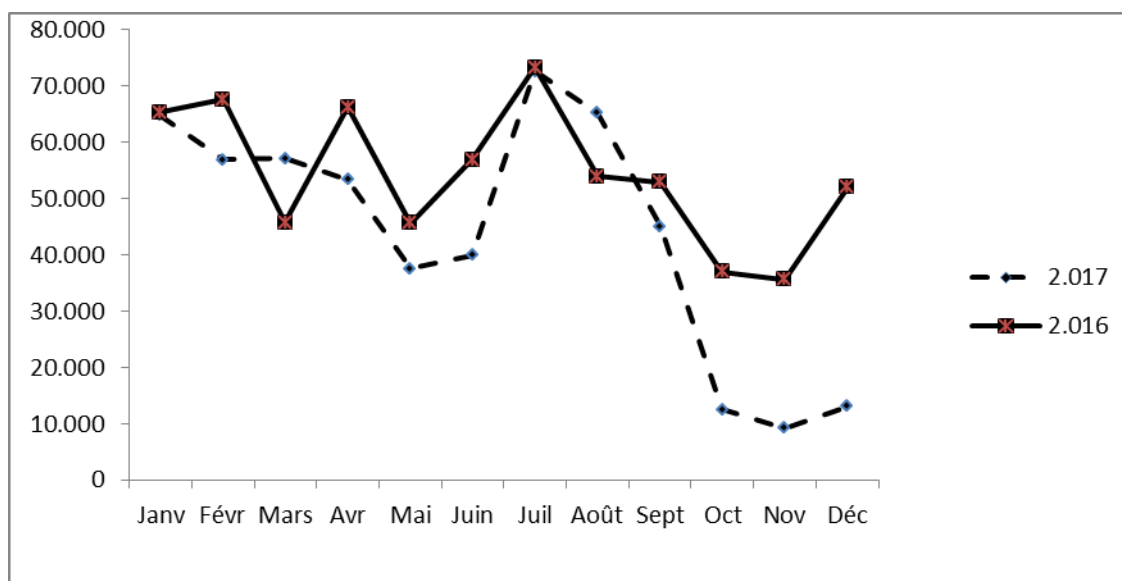
Ainsi, les données au 31 décembre 2017 de la Délégation Régionale de Forêt ont fait ressortir une production de bois en grume en réduction de 19,16%, pour se situer à 527,1 milliers de m<sup>3</sup> en 2017, contre 652,1 milliers de m<sup>3</sup> un an auparavant.

**Tableau 5 : Production de bois en 2016/2017 (volume en mètres cubes)**

<b>Période</b>	<b>Volume mensuel</b>			<b>Volume cumulé</b>		
	<b>2 016</b>	<b>2017</b>	<b>%</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>%</b>
Janvier	65 343	64 755	- 0,9	65 343	64 755	- 0,9
Février	67 601	56 848	- 15,9	132 944	121 603	- 8,5
Mars	45 722	57 071	24,8	178 666	178 674	0,0
Avril	66 194	53 357	- 19,4	244 860	232 031	- 5,2
Mai	45 622	37 564	- 17,7	290 482	269 595	- 7,2
Juin	56 883	39 970	- 29,7	347 365	309 565	- 10,9
Juillet	73 325	72 541	- 1,1	420 690	382 106	- 9,2
Aout	53 956	65 207	20,9	474 646	447 313	- 5,8
Septembre	52 956	45 066	- 14,9	527 602	492 379	- 6,7
Octobre	37 000	12 531	- 66,1	564 602	504 910	- 10,6
Novembre	35 596	9 176	- 74,2	600 198	514 086	- 14,3
Décembre	51 958	13 098	- 74,8	652 156	527 184	- 19,2

Source : OCIPEF et Délégation Régionale d'Agriculture et Forêts

**Graphique 3 : Production du bois en grume (Volume en mètres cubes)**

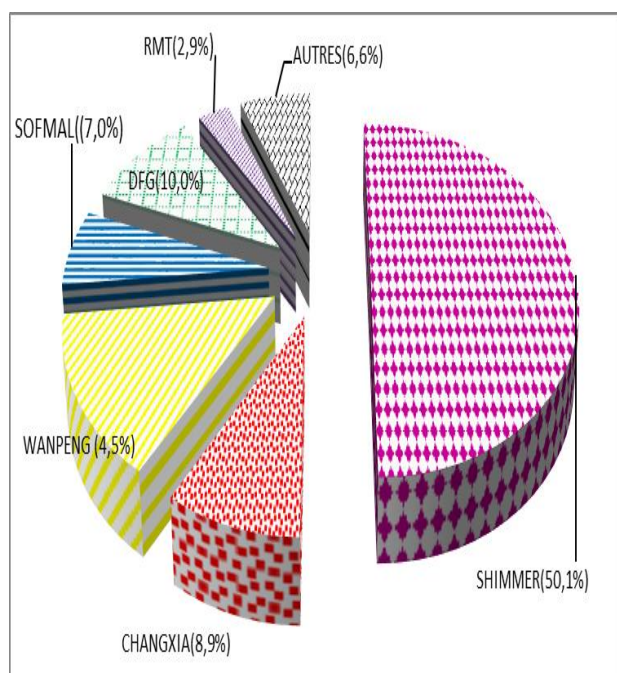


Source : Délégation Régionale des Forêts

Pour ce qui est des exportations de bois en grume, le volume total exporté a augmenté de 18,6%, se situant à 659,2 milliers de m<sup>3</sup> en 2017, contre **555,8 milliers** de m<sup>3</sup> en 2016, suite aux effets de l'arrêté ministériel d'épuiser le stock du bois au port de la ville de Bata.

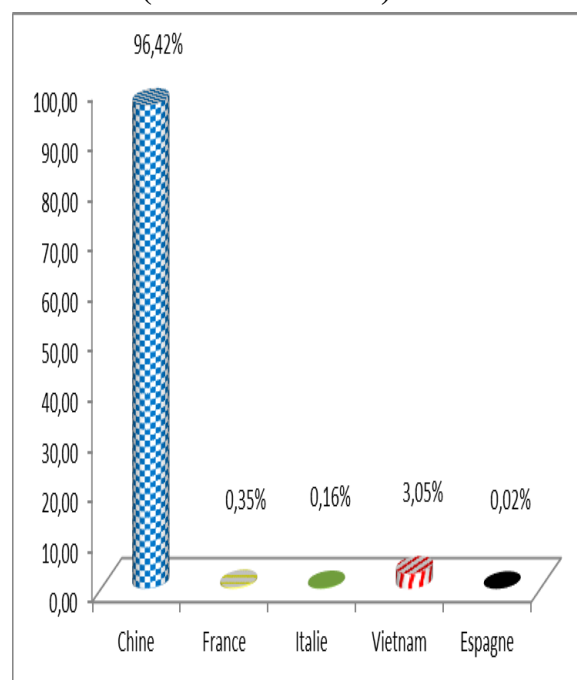
Par ailleurs, la plus part des sociétés forestières Equato-guinéennes ne possédant pas des certificats requis pour commercialiser le bois en grume en Europe, les exportations du bois en grume à destinations de l'Asie ont donc été les plus importantes.

**Graphique 4 :**  
**Exportation du bois en grume par société**  
(Volume en m<sup>3</sup>)



Source : Délégation Régionale d'Agriculture et Forêts

**Graphique 5 :**  
**Exportation du bois en grume par pays**  
(Variation en %)



Source : Délégation Régionale d'Agriculture et Forêts

### ***B.1.5.- La Pêche***

Malgré l'évolution positive de l'activité de la pêche au cours de l'année 2017, avec la mise en fonctionnement de 7 bateaux de pêches qui ont approvisionné régulièrement les villes de Malabo et Bata en poissons, la contribution de cette activité à la croissance en 2017 est restée à 0,1 point comme en 2016. La principale difficulté est restée le taux d'imposition jugé élevé par les acteurs du secteur et le manque de main d'œuvre qualifié.

### ***B.1.6.- Les Mines***

L'activité minière a évolué positivement, mais avec des difficultés de financement. Après l'élaboration des cartes minéralogiques, géologiques et topographiques par les sociétés canadiennes et ukrainiennes dans la partie continentale du pays, le cadre légal a été établi et la loi minière a été modifiée.

En termes d'exploration, le territoire a été subdivisé en plusieurs blocs d'une superficie de 16 km<sup>2</sup> chacun, et la société Wei a réalisé une prospection de la bauxite sur la partie continentale du pays, mais des études plus avancées devraient être réalisées pour évaluer le potentiel de production et envisager le type d'exploitation adéquat (industriel, semi-industriel ou artisanal).

Pour ce faire, le Gouvernement est en pourparlers avec l'Etat Indien et avec certaines sociétés marocaines pour un accord de financement des études approfondies pour l'exploitation de la bauxite d'une part, et pour des études sur l'or, d'autre part.

### ***B.1.7.- Le Pétrole***

Cette branche a obéré à la croissance de 4,9 points en 2017, contre un apport également négatif de 5,6 points en 2016, en liaison avec la réduction annuelle de la production du pétrole brut de 14,8%, malgré l'amélioration des prix du brut Equato-guinéen de 25,4% en intervalle d'un an (le prix du pétrole brut équato-guinéen s'est situé à 48,9 dollars/baril en 2017, contre 39,0 dollars/baril en 2016).

Plusieurs événements ont marqué ce secteur en 2017 : (i) l'adhésion de la Guinée Equatoriale à l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) ; (ii) et l'achat des actifs de la société HESS par la société Kosmos, entre autres.

**Tableau 6: Production total cumulée de pétrole brut en 2016/2017 (volume en barils)**

Période	Volume mensuel en barils			Volume cumulé en barils		
	2 016	2 017	%	2016	2017	%
Janvier	6 381 047	5 826 846	- 8,7	6 381 047	5 826 846	- 8,7
Février	6 525 335	5 263 532	- 19,3	12 906 382	11 090 378	- 14,1
Mars	6 811 748	5 699 059	- 16,3	19 718 130	16 789 437	- 14,9
Avril	6 346 004	5 343 370	- 15,8	26 064 134	22 132 807	- 15,1
Mai	6 309 029	5 296 829	- 16,0	32 373 163	27 429 636	- 15,3
Juin	5 978 247	5 105 531	- 14,6	38 351 410	32 535 167	- 15,2
Juillet	6 137 128	5 247 315	- 14,5	44 488 538	37 782 482	- 15,1
Aout	6 282 565	5 156 004	- 17,9	50 771 103	42 938 486	- 15,4
Septembre	6 128 685	5 110 146	- 16,6	56 899 788	48 048 632	- 15,6
Octobre	6 002 444	5 161 930	- 14,0	62 902 232	53 210 562	- 15,4
Novembre	5 622 879	4 982 927	- 11,4	68 525 111	58 193 489	- 15,1
Décembre	6 021 481	5 345 554	- 11,2	74 546 592	63 539 043	- 14,8

Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures

Ainsi, la production pétrolière par société en 2017 s'est présentée comme suit :

La production d'Exxon-Mobil (35,86% du total) a diminué de 14,35%, pour se situer à 62 428,64 barils/jour en 2017, contre 72 892,24 barils/jour douze mois plus tôt. Celle de Marathon (20,62% du total) s'est située à 35 891,97 barils/jour en 2017, contre 35 542,62 barils/jour en 2016, soit une hausse de 0,98%. Pour la société Amerada HESS (24,82% du total) s'est située à 43 199,86 barils/jour en 2017, contre 49 476,27 barils/jour en 2016, soit une baisse de 12,69%. Enfin, la production de Noble Energy (18,70% du total) est revenue à 32 559,10 barils/jour en 2017, contre 46 326,11 barils/jour un an auparavant, soit une diminution de 29,72%.

**Tableau 7: Exportation total cumulée de pétrole brut en 2016/2017 (volume en barils)**

Période	Volume mensuel en barils			Volume cumulé en barils		
	2 016	2 017	%	2016	2017	%
Janvier	5 583 563	4 882 543	- 12,6	5 583 563	4 882 543	- 12,6
Février	6 930 089	5 446 426	- 21,4	12 513 652	10 328 969	- 17,5
Mars	7 160 669	5 822 967	- 18,7	19 674 321	16 151 936	- 17,9
Avril	6 473 228	4 904 909	- 24,2	26 147 549	21 056 845	- 19,5
Mai	6 163 977	5 275 395	- 14,4	32 311 526	26 332 240	- 18,5
Juin	7 210 563	5 248 229	- 27,2	39 522 089	31 580 469	- 20,1
Juillet	4 683 079	5 729 830	22,4	44 205 168	37 310 299	- 15,6
Aout	6 701 059	5 050 557	- 24,6	50 906 227	42 360 856	- 16,8
Septembre	5 713 479	4 999 499	- 12,5	56 619 706	47 360 355	- 16,4
Octobre	5 414 462	6 128 065	13,2	62 034 168	53 488 420	- 13,8
Novembre	4 945 175	4 536 666	- 8,3	66 979 343	58 025 086	- 13,4
Décembre	7 589 880	5 197 781	- 31,5	74 569 223	63 222 867	- 15,2

Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures

## **B.2.- Secteur secondaire**

En 2017, le secteur secondaire a contribué à la croissance pour 1,7 point, après quatre années consécutives de contribution négative, favorisé par l'augmentation des exportations du gaz et de l'évolution positive de la branche Bâtiment et travaux publics (BTP). Le poids de ce secteur dans le produit intérieur brut de la Guinée Equatoriale à prix constants s'est situé à 27,5% en 2017, contre 25,1% en 2016.

### **B.2.1.- Gas Naturel Liquefié, Méthanol & autres gaz**

En 2017, d'après les données fournies par le Ministère des Mines et des Hydrocarbures, les exportations annuelles de la branche « *méthanol et autres gaz* » ont augmenté de 9,4%, passant de 47,21 millions de barils équivalents pétrole en 2016, à 51,62 millions de barils équivalent pétrole en 2017, en raison de meilleures performances après les travaux de maintenance effectué dans plusieurs blocs.

**Tableau 8: Exportation totale cumulée de gaz en 2016/2017 (volume en barils)**

<i>Période</i>	Volume mensuel en barils			Volume cumulé en barils		
	2 016	2 017	%	2016	2017	%
Janvier	1 718 249	3 636 443	111,6	1 718 249	3 636 443	111,6
Février	3 159 787	4 142 949	31,1	4 878 036	7 779 392	59,5
Mars	4 282 546	4 106 102	- 4,1	9 160 582	11 885 494	29,7
Avril	3 126 651	4 335 979	38,7	12 287 233	16 221 473	32,0
Mai	4 235 513	4 045 231	- 4,5	16 522 746	20 266 704	22,7
Juin	4 087 673	3 570 131	- 12,7	20 610 419	23 836 835	15,7
Juillet	4 389 770	4 796 415	9,3	25 000 189	28 633 250	14,5
Aout	4 425 429	4 964 568	12,2	29 425 618	33 597 818	14,2
Septembre	4 392 696	4 201 064	- 4,4	33 818 314	37 798 882	11,8
Octobre	4 102 417	4 118 640	0,4	37 920 731	41 917 522	10,5
Novembre	4 332 902	5 418 667	25,1	42 253 633	47 336 189	12,0
Décembre	4 956 734	4 293 685	- 13,4	47 210 367	51 629 874	9,4

Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures

### **B.2.2- Les industries**

L'apport des industries manufacturières à la croissance est resté à 0,1 point en 2017, contre 0,2 point en 2016. Cette détérioration a été liée aux perturbations enregistrées par les industries forestières au deuxième semestre 2017.

#### ***a) Les industries forestières***

La contribution des industries forestières à la croissance est demeurée négative de 0,1 point en 2017, contre une contribution positive de 0,1 point en 2016, en liaison avec l'interdiction temporaire d'abattage du bois intervenue en septembre 2017.

La décision prise par l'Etat, d'augmenter la part de bois transformé, a poussé plusieurs sociétés à présenter leurs plans de création des industries de transformation. Ainsi, pour le plan 2018-2020, diverses sociétés ont prévu la création d'usines de papier, de carton et autres avec pour principale matière première le bois en grume locale.

### ***b) les industries manufacturières***

#### **➤ *Les activités de brasserie***

Les ventes des bières ont augmenté de 12,3% se situant à 168 119 hectolitres des bières vendu en 2017, contre 149 742 hectolitres de bière en 2016. Par contre, les ventes des boissons sucrées ont expérimenté une baisse de 4,8%, passant de 64 305 hectolitres en 2016 à 61 210 hectolitres en 2017.

#### **➤ *Les industries de matériel de construction (la cimenterie)***

Malgré la conjoncture morose qui prévaut dans le secteur de la construction, le volume des commandes de la seule cimenterie présente dans le pays a augmenté par rapport à 2016. En effet, le chiffre d'affaires de la cimenterie Abayak s'est amélioré sur fond de diminution de la concurrence notamment chinoise, et l'amélioration du prix du sac de ciment de 50 kg courant avril 2017, qui est passé de 5 500 FCFA en 2016 à 5 000 FCFA. Par ailleurs, la nouvelle cimenterie à Akoga (Cogo) d'une capacité d'un million de tonnes par an (3.000 tonnes par jour) est jusqu'à la date en phase de finalisation.

#### **➤ *Les industries agroalimentaires (usine de fabrication à Ekwameyen)***

En 2017, la date effective de démarrage des activités de l'usine d'Ekwameyen est restée inconnue deux ans après la fin des travaux de construction. La capacité de transformation initiale prévue serait de 60 tonnes de maïs par jour afin de produire l'huile et la farine cependant aucune nouvelle concernant le début de l'activité de fabrication de la farine à base de maïs et des aliments de bétail n'a été communiquée.

### **B.2.3.- L'électricité, gaz domestique et eau**

En 2017, la contribution à la croissance de la branche énergie, gaz domestique et eau est restée négative de 0,1 point, en raison de l'arrêt temporaire de la Centrale Hydroélectrique de Djibloho à cause de la maintenance. Cette période de maintenance a privé une large partie de la Région Continentale d'électricité pendant une période de quatre mois en 2017, et intervient sept (7) ans après sa mise en service en octobre 2011, alors que le contrat prévoyait une maintenance après une durée maximale de cinq (5) ans. De même, les travaux du barrage hydroélectrique d'une hauteur de 627 mètres se sont achevés courant 2017, dans le but de garantir le fonctionnement optimal de la Centrale Hydroélectrique en saison sèche.

Les données de la Direction Générale de SEGESA ont indiqué que la production du courant électrique est revenue à 967,2 millions de kw/h en 2017, contre 1 021,6 millions de

kw/h en 2016. Cependant, la consommation est passée de 1 297,8 millions de kw/h en 2016 à 1 579,4 kw/h.

**Tableau 9 : Production totale électrique 2016/2017 (en millions de KWh)**

Période	Production mensuelle en KWH			Production cumulé en KWH		
	2 016	2 017	%	2016	2017	%
Janvier	82,7	85,6	3,4	82,7	85,6	3,4
Février	81,9	80,6	- 1,5	164,6	166,2	1,0
Mars	59,4	91,9	54,8	223,9	258,1	15,3
Avril	92,5	85,1	- 8,0	316,4	343,1	8,5
Mai	88,0	87,3	- 0,8	404,4	430,4	6,4
Juin	95,5	86,1	- 9,8	499,8	516,6	3,3
Juillet	82,0	83,1	1,3	581,8	599,7	3,1
Aout	75,8	78,8	4,1	657,6	678,5	3,2
Septembre	94,3	51,1	- 45,8	751,9	729,6	- 3,0
Octobre	88,3	68,0	- 23,0	840,2	797,6	- 5,1
Novembre	87,8	81,9	- 6,6	928,0	879,5	- 5,2
Décembre	93,6	87,7	- 6,3	1 021,6	967,2	- 5,3

Source : Direction Générale de SEGESA

**Tableau 10 : Consommation totale électrique en 2016/2017 (en milliers de KWh)**

Période	Consommation mensuelle en KWH			Consommation cumulé en KWH		
	2 016	2 017	%	2016	2017	%
Janvier	107 075	130 471	21,9	107 075	130 471	21,9
Février	102 289	133 279	30,3	209 364	263 750	26,0
Mars	89 769	92 859	3,4	299 133	356 609	19,2
Avril	68 283	167 474	145,3	367 416	524 083	42,6
Mai	89 061	137 565	54,5	456 477	661 648	44,9
Juin	98 292	132 950	35,3	554 769	794 598	43,2
Juillet	88 723	132 007	48,8	643 492	926 605	44,0
Aout	88 655	132 340	49,3	732 147	1 058 945	44,6
Septembre	134 016	107 287	- 19,9	866 163	1 166 232	34,6
Octobre	105 109	127 772	21,6	971 272	1 294 004	33,2
Novembre	159 527	144 614	- 9,3	1 130 799	1 438 618	27,2
Décembre	167 002	140 845	- 15,7	1 297 801	1 579 463	21,7

Source : Direction Générale de SEGESA

En ce qui concerne le gaz domestique, les données fournies par les sociétés en charge, indiquent que le volume des bouteilles de gaz vendues a augmenté de 25,5%, passant de 8 198,2 milliers de kg en 2016 à 10 291,5 milliers de kg un an plus tard, grâce au bon fonctionnement de deux terminaux à gaz du pays d'une production journalière de 5800 bouteilles.

## B.2.4- Les bâtiments et travaux publics (BTP)

Après avoir obéré à la croissance les quatre (4) dernières années, cette branche a contribué à la croissance pour 0,3 point en 2017 en liaison avec l'augmentation du budget d'investissement public, suit à la poursuite des travaux de construction des districts urbains dans le territoire national. En effet, les dépenses d'investissement sont passées de 684,1 milliards de FCFA en 2016 à 755,3 milliards de FCFA de réalisation en 2017, soit une hausse de 10,4%.

## B.3.- Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance à hauteur de 0,4 point en 2017, contre un apport de 2,0 points en 2016, en relation avec la mauvaise performance de la branche commerce en général et hôtels ; les services financiers et immobiliers ; et l'administration publique. Son poids dans l'économie s'élèverait à 39,4% en 2017, contre 37,9% en 2016.

### B.3.1.- Commerce, restauration et hôtellerie

L'apport des activités de commerce, de la restauration et de l'hôtellerie à la croissance globale est resté négative de 0,1 point en 2017, contre un apport positif de 1,0 point en 2016. La mauvaise performance du secteur serait attribuée au ralentissement de l'activité économique dans le pays, à la difficulté d'exécution des transferts à l'extérieur, à la lourdeur des procédures de dédouanement des marchandises, ainsi qu'aux difficultés de recouvrement des créances.

Ainsi, pour le secteur hôtelier, le nombre de lits occupés est revenu à 61 463 lits au 31 décembre en 2017, contre 90 770 lits en 2016, soit une réduction de 32,3%. Dans le même sens, le chiffre d'affaires s'est détérioré de 30,9%, pour revenir à 10 195 millions de FCFA en 2017, contre 14 749 millions de FCFA un an auparavant. Le taux d'occupation des hôtels est ressorti à 22,2% en 2017, contre 33,2% en 2016.

**Tableau 11 : Evolution du secteur hôtelier en Guinée Equatoriale en 2016/2017**

Période	Nombre total de Lits			Taux d'Occupation			Chiffres d'affaires global		
	2 016	2 017	%	2016	2017	%	2016	2017	%
Janvier	8 314	5 288	- 36,4	35,4	21,1	- 40,4	1 268	1 054	- 16,9
Février	18 077	11 015	- 39,1	39,4	22,7	- 42,4	2 595	1 835	- 29,3
Mars	26 955	16 621	- 38,3	38,4	22,4	- 41,7	3 913	2 759	- 29,5
Avril	35 512	21 150	- 40,4	37,7	21,6	- 42,7	5 134	3 401	- 33,8
Mai	44 051	25 607	- 41,9	37,1	20,9	- 43,7	6 225	3 963	- 36,3
Juin	52 633	32 607	- 38,0	37,2	21,9	- 41,1	7 977	5 205	- 34,7
Juillet	58 861	37 422	- 36,4	36,1	22,0	- 39,1	9 111	6 029	- 33,8
Aout	65 076	42 939	- 34,0	35,1	22,4	- 36,2	10 203	6 914	- 32,2
Septembre	70 576	47 597	- 32,6	34,0	22,4	- 34,1	11 191	7 757	- 30,7
Octobre	76 915	52 175	- 32,2	33,5	22,3	- 33,4	12 270	8 611	- 29,8
Novembre	85 884	57 128	- 33,5	34,3	22,4	- 34,7	13 717	9 444	- 31,2
Décembre	90 770	61 463	- 32,3	33,2	22,2	- 33,1	14 749	10 195	- 30,9

Source : Hôtels



### 3.2.- Trafic aérien

Selon les données de l'Agence de Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA), le nombre de vols s'est inscrit à la baisse de 8,8%, revenant à 149 154 vols en 2017, contre 163 361 vols en 2016, en relation avec la réduction de l'activité économique. Dans le même sens, le nombre de passagers s'est inscrit aussi à la baisse de 17,4% pour se situer à 6 271 022 passagers en 2017, contre 7 594 425 passagers douze mois plus tôt. De même, le volume du fret a baissé de 34,7%, passant de 21,3 milliers de tonnes en 2016 à 13,9 milliers de tonnes un an plus tard.

**Tableau 12: Evolution du trafic total aérien en Guinée Equatoriale en 2016/2017**

Période	Nombre cumulé de vols commerciaux			Nombre cumulé de passagers			Nombre cumulé de fret		
	2016	2017	%	2016	2017	%	2016	2017	%
Janvier	2 042	2 176	6,6	117 028	95 474	- 18,4	118	177	50,0
Février	6 054	6 232	2,9	320 822	265 647	- 17,2	373	625	67,6
Mars	12 052	12 238	1,5	623 148	509 385	- 18,3	799	1 221	52,8
Avril	20 459	19 874	- 2,9	1 010 505	822 778	- 18,6	1 436	1 956	36,2
Mai	30 955	29 219	- 5,6	1 483 667	1 200 782	- 19,1	3 180	2 725	- 14,3
Juin	43 314	40 380	- 6,8	2 045 541	1 650 331	- 19,3	5 241	3 633	- 30,7
Juillet	58 033	53 559	- 7,7	2 717 534	2 199 405	- 19,1	7 599	4 882	- 35,8
Août	74 969	68 724	- 8,3	3 499 280	2 849 342	- 18,6	10 007	6 316	- 36,9
Septembre	94 037	85 865	- 8,7	4 384 201	3 588 193	- 18,2	12 591	7 963	- 36,8
Octobre	115 122	105 105	- 8,7	5 359 710	4 403 754	- 17,8	15 343	9 788	- 36,2
Novembre	138 324	126 102	- 8,8	6 418 490	5 288 322	- 17,6	18 292	11 821	- 35,4
Décembre	163 631	149 154	- 8,8	7 594 425	6 271 022	- 17,4	21 315	13 918	- 34,7

Source : ASECNA

### 3.3.- Trafic portuaire

Les dernières données disponibles fournies par les Administrations des Ports de Malabo et de Bata ont montré que l'activité portuaire a diminué de 46,4%, se situant à 4 977,0 milliers de tonnes de marchandises enregistrées à fin septembre 2017, contre 9 289,2 milliers de tonnes de marchandises enregistrées à la même période un an auparavant.

S'agissant des exportations, elles ont réduit de 63,3%, revenant à 482,9 milliers de tonnes de marchandises, contre 1 318,1 milliers de tonnes de marchandises à fin septembre 2016.

Les importations quant à elles ont diminué de 11,7%, se situant à 591,2 milliers de tonnes de marchandises à fin septembre 2017, contre 670,2 milliers de tonnes de marchandises à fin septembre 2016, en liaison avec la baisse des activités du secteur productif.

### B.3.4.- Le trafic transfrontalier

Les statistiques au 31 décembre 2017 du trafic transfrontalier entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale du côté de la ville frontalière d'Ebebiyin ne sont pas disponibles.

### B.3.5.- Transport et télécommunications

La contribution de cette branche à la croissance est restée insignifiante à 0,1 point en 2017, contre 0,7 point en 2016. Les données fournies par l'Organe Régulateur des Télécommunications (ORTEL) ont indiqué que le nombre d'abonnés en téléphonie mobile a augmenté de 2,4%, passant de 640,0 milliers au 31 décembre 2016 à 655,6 milliers d'abonnés un an plus tard.

De même, les abonnés au service d'internet ont aussi augmenté de 16,6% pour se situer à 11,2 milliers d'abonnés à fin décembre 2017, contre 9,6 milliers d'abonnés à la même période de l'année précédente.

### B.3.6.- La vente des produits pétroliers

La commercialisation des produits pétroliers raffinés (essence, gasoil et pétrole lampant) en Guinée Equatoriale a diminué de 44,9%, revenant à 227,6 millions de litres vendus à en 2017, contre 413,7 millions de litres un an auparavant, en liaison avec la morosité de l'activité économique et la perturbation des services de transport urbain.

**Tableau 13 : Evolution de la vente totale des produits pétroliers en 2016 et 2017 (volume litres)**

Période	2016					2017				
	Essence	Gasoil	Jet AI	Pétrole	TOTAL	Essence	Gasoil	Jet AI	Pétrole	TOTAL
Janvier	8 619 136	18 725 532	4 826 095	1 858 233	34 028 996	8 333 057	11 262 226	5 454 599	1 759 645	26 809 527
Février	17 461 634	46 073 765	8 924 977	3 529 429	75 989 805	16 481 596	16 054 551	9 417 280	1 041 803	42 995 230
Mars	26 206 758	68 563 509	12 956 769	5 245 521	112 972 557	23 160 378	24 090 955	13 464 999	1 629 451	62 345 783
Avril	35 105 095	87 508 268	18 209 683	7 048 664	147 871 710	28 782 243	28 929 287	17 128 593	2 054 072	76 894 195
Mai	43 467 634	106 840 268	23 716 227	8 521 340	182 545 469	34 074 946	35 861 572	21 926 285	2 412 659	94 275 462
Juin	51 957 795	126 427 394	28 708 996	9 265 073	216 359 258	39 907 831	43 341 413	25 840 875	2 727 560	111 817 679
Juillet	60 610 724	146 691 753	34 298 758	10 858 681	252 459 916	46 283 802	52 795 013	30 446 457	3 019 771	132 545 043
Aout	69 481 069	167 369 595	40 198 221	12 619 270	289 668 155	50 513 038	58 865 249	34 567 053	3 363 984	147 309 324
Septembre	77 582 532	183 264 863	44 721 657	14 416 240	319 985 292	54 765 265	67 574 988	38 948 176	3 674 407	164 962 836
Octobre	86 109 110	198 887 491	48 536 264	15 783 649	349 316 514	59 916 959	80 959 890	50 896 120	4 394 213	196 167 182
Novembre	94 597 496	215 066 904	53 894 778	17 729 507	381 288 685	66 626 581	86 593 788	54 774 561	4 941 971	212 936 901
Décembre	103 874 768	230 675 918	59 477 946	19 749 328	413 777 960	72 203 010	91 546 017	58 661 289	5 247 279	227 657 595

Source : Gepetrol, Total GE et Ministère des Mines et des Hydrocarbures

**Tableau 14: Contribution de l'offre à la croissance réelle (en pourcentage)**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
	<b>Estim.</b>	<b>Estim.</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-4,9%</b>
-----		
Agriculture	0,0%	0,0%
Cultures d'exportations	0,0%	0,0%
Secteur de subsistance	0,0%	0,0%
Elevage et chasse	0,0%	0,0%
Sylviculture et exploitation forestière	0,1%	-0,1%
Pêche	0,0%	0,0%
Pétrole	-5,6%	-4,9%
Gaz naturel	-0,1%	0,0%
Autres industries extractives	-0,6%	0,0%
<b>Secteur secondaire</b>	<b>-4,2%</b>	<b>1,7%</b>
-----		
Méthanol et Autres Gaz	1,1%	1,4%
Industries manufacturières	0,2%	0,1%
Energie, gaz et eau	0,0%	-0,1%
Construction	-5,5%	0,3%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>2,0%</b>	<b>0,4%</b>
-----		
Commerce, restaurant et hôtel	1,0%	-0,1%
Transports et télécommunications	0,7%	0,1%
Services financiers et immobiliers	0,2%	-0,1%
Services pétroliers	-0,4%	0,2%
Administrations publiques	0,4%	0,3%
Autres services	0,1%	0,0%
PIB au coût des facteurs	-8,4%	-2,8%
Taxes nettes sur les produits	0,0%	0,1%
PIB à prix constants	-8,5%	-2,7%
Pour mémoire		
-----		
<b>. Secteur pétrolier</b>	<b>-4,6%</b>	<b>-3,5%</b>
<b>. Secteur non pétrolier</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-0,8%</b>

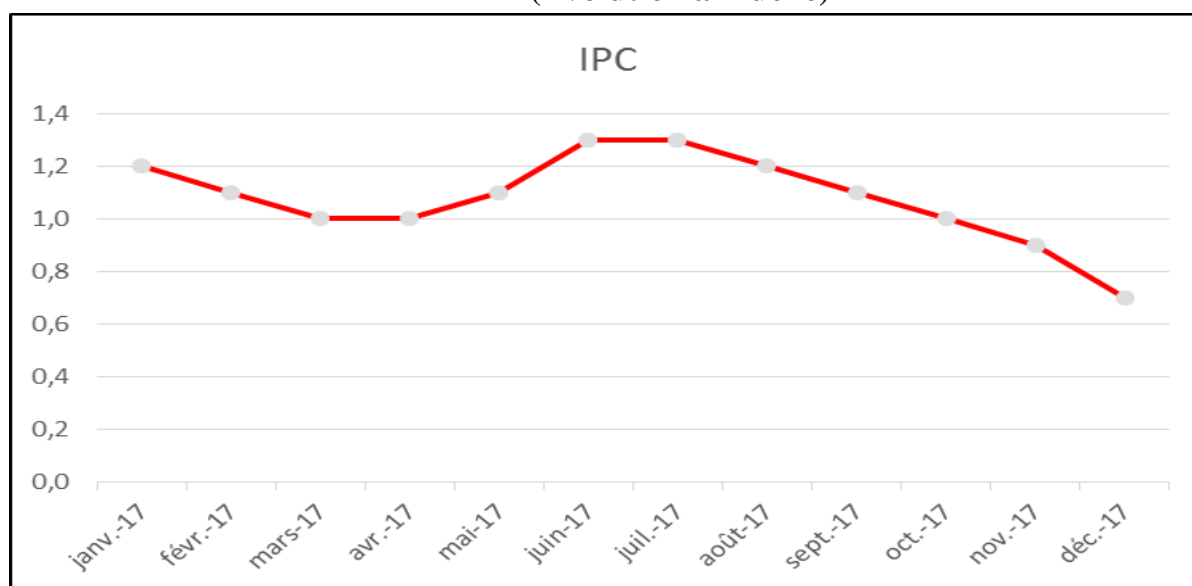
Source: BEAC et Administrations publiques

## SECTION II- PRIX, EMPLOIS ET SALAIRES

### A - ANALYSE DES PRIX

En 2017, selon les données statistiques publiées par l'Institut National de la Statistique de la Guinée Equatoriale (INEGE), le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est situé à 1,1%, contre 1,4% en 2016. Cette diminution s'est notamment expliquée par la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, et vêtements et chaussures.

**Graphique 6 : Indice des Prix à la Consommation (IPC)  
(Évolution annuelle)**



Source : INEGE

### B - ANALYSE DE L'EMPLOI

En dépit des diverses actions menées par les responsables du secteur pour conduire la politique gouvernementale de l'emploi, la production des statistiques de l'emploi reste à un stade embryonnaire.

### C - ANALYSE DES SALAIRES

La dernière révision du salaire minimum interprofessionnel garanti en Guinée Equatoriale a été réalisée en 2016, par Décret n°30/2016 du Ministère du Travail. Ce dernier fixe le salaire minimum interprofessionnel à 117 304 FCFA.

## SECTION III - EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES

### A – EXECUTION BUDGETAIRE

Selon les données recueillies auprès de la Direction Générale du Budget et Patrimoine de l'Etat, les recettes budgétaires totales recouvrées au 31 décembre 2017 se sont élevées à 1 233,9 milliards de FCFA contre 1 129,1 milliards de FCFA à fin décembre 2016, soit une augmentation de 9,3%. Les dépenses publiques ont légèrement baissé de 0,3%, passant de 1 397,8 milliards de FCFA au 31 décembre 2016 à 1 393,1 milliards de FCFA à fin décembre 2017. En définitive, la gestion des finances publiques en 2017 s'est soldée par une amélioration du déficit budgétaire global, base engagements, hors dons de 159,2 milliards de FCFA, contre un déficit de 268,7 milliards de FCFA au 31 décembre 2016.

**Tableau 15 : Exécution budgétaire au 31 décembre 2017 (En millions de FCFA)**

	<b>BUDGET</b>	<b>BUDGET</b>	<b>VARIATION</b>
	<b>EXECUTION</b>	<b>Execution</b>	<b>en %</b>
	<b>2 016</b>	<b>2 017</b>	
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>1 129,135</b>	<b>1 233,868</b>	<b>9,28</b>
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>812,213</b>	<b>952,982</b>	<b>17,33</b>
<b>Recettes non pétrolières</b>	<b>316,922</b>	<b>280,886</b>	<b>-11,37</b>
*Recettes fiscales	214,541	177,195	-17,41
*Recettes non fiscales	102,381	103,691	1,28
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 397,805</b>	<b>1 393,077</b>	<b>-0,34</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>713,753</b>	<b>637,735</b>	<b>-10,65</b>
Salaires	138,939	145,063	4,41
Biens et Services	349,651	305,185	-12,72
Transferts et Subventions	173,087	157,522	-8,99
Interêts	52,100	29,965	-42,49
<b>Dépenses en Capital</b>	<b>684,052</b>	<b>755,342</b>	<b>10,42</b>
<b>Autres dépenses</b>			
<b>SOLDE BUDGETAIRE</b>	<b>-268,670</b>	<b>-159,209</b>	<b>-40,74</b>
<b>(Base engagements)</b>			

Source : Ministère des Finances et du Budget

## **DEUXIEME PARTIE : SITUATION DU MARCHE MONETAIRE**

## **SECTION I. – LE MARCHE MONETAIRE**

### **A. LE MARCHE MONETAIRE**

#### **A.A. - Rappel des principes généraux du Marché Monétaire**

La politique monétaire menée par la Banque Centrale est celle définie par son Comité de Politique Monétaire (CPM). Ce Comité fixe les principes généraux des opérations auxquelles procède la Banque Centrale dans le cadre du Marché Monétaire ainsi que de la stratégie de gestion des réserves de change.

Pour mettre en œuvre sa politique monétaire, la Banque des États de l’Afrique Centrale (BEAC) utilise le mécanisme des taux d’intérêts ainsi que les interventions sur le Marché Monétaire et les réserves obligatoires. S’agissant des interventions sur le marché monétaire, la BEAC joue un double rôle qui consiste à injecter et/ou à ponctionner de la liquidité, conformément aux objectifs poursuivis par la politique monétaire.

Les interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire tiennent compte de l’Objectif de Refinancement de chaque pays membre de la CEMAC arrêté par le Comité de Politique Monétaire à travers l’exercice de la Programmation Monétaire qui s’effectue trois fois par an. Les objectifs monétaires et de crédit arrêtés pour l’année sont révisables semestriellement.

En tenant compte de l’Objectif de Refinancement proposé et arrêté par le Comité de Politique Monétaire, les avances de la BEAC au titre des deux Guichets (A et B) cessent dès lors que leur montant cumulé atteint l’Objectif de Refinancement.

Au cours de l’année 2017, le Comité de Politique Monétaire de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC) a effectué quatre réunions, dont une extraordinaire dans la Salle du Conseil du Siège de la Banque Centrale à Yaoundé (République du Cameroun).

L’Objectif de Refinancement de la Guinée Equatoriale pour le premier et deuxième et troisième trimestre de l’année 2017 est resté inchangé à 240 milliards de FCFA. Cependant, lors de la session ordinaire du 11 juillet 2017, il a été décidé de réduire de 20% l’Objectif de refinancement de la Guinée Equatoriale, pour le ramener à 192 milliards pour le quatrième trimestre 2017. Le CPM a adopté également des mesures de politique monétaire ci-après :

- Réduction automatique de 10% de l’objectif de refinancement de tout pays dont la position en Compte d’Opérations sera créditrice mais dont le ratio solde en Compte d’Operations sur la circulation fiduciaire sera inférieure au seuil minimal de 15% ;
- Réduction complémentaire de 10% de tout pays dont la position créditrice en Compte d’Opérations deviendra débitrice après qu’il ait subi une première

réduction de 10% de son Objectif de Refinancement sur la base du ratio solde Compte d'Opérations sur la circulation fiduciaire.

Lors de la session ordinaire du 11 juillet 2017, les taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire, ont été réaménagés comme suit:

- ✓ Taux de Pénalité aux Banques : 7% (au lieu de 10%).
- ✓ Taux des Avances au Trésor au-delà du Plafond Statutaire : 7% (au lieu de 10%).

Et lors de la session ordinaire du 19 décembre 2017 à Yaoundé (République du Cameroun), il a été décidé de, maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offre (TIAO) ;
- ✓ le Taux de Pénalité aux Banques et aux Trésors Publics ;
- ✓ les Taux d'Intérêt sur les Placements des Banques ;
- ✓ les coefficients ainsi que le taux de rémunération des Réserves Obligatoires.

Les éléments qui suivent reflètent les principales évolutions observées au cours de la période sous-revue.

#### **A.B. - Injection de liquidités**

Au cours de la période de référence, les concours accordés par l'Institut d'Emission aux banques à travers les deux guichets (A et B) se présentent comme suit :

##### **1) - Évolution du Guichet A**

###### **a) Accord de classement**

Entre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, les accords de classement en faveur de la CCEI-Bank- G.E, sur les signatures SOMAGEC GE et ABAYAK renouvelés le 18 mai 2017 et 27 octobre 2017 respectivement sont restés en vigueur à hauteur de **150 000 millions de XAF** et **50 000 millions de XAF**. Le taux d'intérêts applicable à ces accords de classement est passé de **2,45%** à **2,95%** par résolution du Comité de Politique Monétaire du 22 mars 2017.

###### **b) Appels d'Offres Positifs**

Au cours de l'année 2017, seules la CCEI-Bank G.E et la BGFI-Bank G.E ont soumissionné aux **Appels d'Offres Positifs**. Sur les 52 demandes de liquidités exprimées par ces établissements de crédits, toutes les demandes ont été satisfaites. Le tableau suivant retrace l'évolution des appels d'offres positifs.

Les concours de la Banque Centrale sous forme d'**Appels d'Offres Positifs** aux établissements de crédit ont augmenté de 55,04%. En effet, ces concours sont passés de 3



488,5 milliards de XAF durant la période allant du 31 janvier au 31 décembre 2016 à 5 409,2 milliards de XAF au cours de la période allant du 31 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

**Tableau 16 : Évolution des Appels d’Offres Positifs en 2017**

<b><i>Période</i></b>	<b><i>Montant Accordé AOP+ 2017</i></b>
Janvier	246 500 000 000
Fevrier	365 500 000 000
Mars	530 500 000 000
Avril	451 000 000 000
Mai	509 000 000 000
Juin	616 500 000 000
Juillet	530 500 000 000
Aout	526 100 000 000
Septembre	310 000 000 000
Octobre	324 000 000 000
Novembre	554 000 000 000
Décembre	445 650 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 409 250 000 000</b>

Source : BEAC

***c) Interventions au titre des Prises en Pension***

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, l’Institut d’Émission n’a procédé à aucune injection de liquidités sous forme de **prise en pension** au cours de la période sous revue.

***d) Interventions Ponctuelles***

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, aucune Intervention Ponctuelle de la Banque n’a été enregistrée.

***e) Avances exceptionnelles garanties par les Certificats de Placements***

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, la Banque Centrale n’a octroyé aucune **avance exceptionnelle** garantie par la remise de certificats de placement.

### ***f) Avances au taux de pénalité***

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, l'avance sur l'Appel d'Offres Positif n°03 du 16 janvier 2017 accordée à la CCEI BANK G.E d'un montant de **74 milliards de FCFA** a été enregistré au compte **d'avances au taux de pénalité le 26 janvier 2017**, pour défaut de remboursement constaté au Marché Monétaire. Il convient de signaler que ce manquement a entraîné des pénalités ascendantes à **101 millions de FCFA** au 31 janvier 2017.

### **2) - Evolution du Guichet B**

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, aucune intervention de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit sur le **Guichet B** n'a été enregistrée.

Le taux d'intérêt semestriel applicable aux avances du Guichet « B » (**Crédit à Moyen Terme – CMT irrévocables**) est passé de 2,4375% durant le premier semestre 2017 à 2,6875% le deuxième semestre 2017.

### **3) - Avances en Compte Courant au Trésor**

Au cours de la période sous revue, l'encours des **Avances en Compte Courant du Trésor**, s'est élevé à **600,36 milliards de FCFA** à fin décembre 2017. La somme des intérêts générés sous la période considéré a été de **17, 15 milliards de FCFA** et celle réglée par le Trésor Public au titre des intérêts s'est située à **8,80 milliards de FCFA** et la somme restante due est de **8,35 milliards de FCFA** au 31 décembre 2017.

Conformément à la résolution du Conseil d'Administration n°01 du 05 août 2017, il a été autorisé la consolidation de l'ensemble des avances de la BEAC en faveur de la République de Guinée Equatoriale au 31 décembre 2017 suivante les modalités ci-après :

- ✓Durée de remboursement : quatorze (14) ans ;
- ✓Différé d'amortissement du capital : quatre (04) ans ;
- ✓Périodicité de remboursement : trimestrielle ;
- ✓Taux d'intérêt appliqué : 2%.

Le solde des **Créances consolidées** au 31 décembre 2017 s'élève à **608, 7 milliards de FCFA** dont **600,3 milliards de FCFA** de capital et **8,3 milliards de FCFA** des intérêts échus non réglés par le Trésor Equato-guinéen.

**Tableau 17 : Situation des intérêts sur les Avances en Comptes Courant du Trésor (en FCFA)**

Monant accordé	Période	Taux(%)	Interets générés
610 356 500 000	Du 01/01 au 31/01/2017	2,45	1 270 043 183
610 356 500 000	Du 01/02 au 28/02/2017	2,45	1 147 135 778
610 356 500 000	Du 01/03 au 31/03/2017	2,45	1 106 166 643
610 356 500 000	Du 27/03 au 31/03/2017	2,95	197 320 732
610 356 500 000	Du 01/04 au 30/04/2017	2,95	1 479 905 486
610 356 500 000	Du 01/05 au 31/05/2017	2,95	1 529 235 669
610 356 500 000	Du 01/06 au 30/06/2017	2,95	1 479 905 486
610 356 500 000	Du 01/07 au 13/07/2017	2,95	641 292 377
610 356 500 000	Du 14/07 au 31/07/2017	2,95	873 395 347
600 356 500 000	Du 01/08 au 31/08/2017	2,95	1 504 180 875
600 356 500 000	Du 01/09 au 30/09/2017	2,95	1 455 658 911
600 356 500 000	Du 01/10 au 31/10/2017	2,95	1 504 180 875
600 356 500 000	Du 01/11 au 30/11/2017	2,95	1 455 658 911
600 356 500 000	Du 01/12 au 31/12/2017	2,95	1 504 180 875
<b>TOTAL 2017</b>			<b>17 148 261 148</b>

Source : BEAC

#### 4) - Marché des Titres Publics

En 2017, dans le cadre du Marché des Titres Publics, le Trésor équato-guinéen a procédé à quinze (14) émissions du Bons du Trésor Assimilable (BTA) et une (1) Obligation du Trésor Assimilable (OTA). Sur les 15 Emissions du Trésor, cinq (5) ont été annulés car les taux d'intérêts proposés étaient très élevés.

Le volume des émissions a atteint **78 milliards de FCFA** sur la période sous revue contre **75 milliards de FCFA** sur la période précédente, soit une hausse de 4%.

Le tableau suivant présente les détails concernant les émissions des Bons du Trésor Assimilables qui ont été effectuées :

**Tableau 18 : Situation du Marché des Titres Publics (en millions de F CFA)**

TITRES	Période		Volume annoncé par le Trésor	Établissements de Crédit	Montant demandé par SVT	Montant Servi par SVT*	TIMP
	Date de Valeur	Date d'échéance					
<b>BTA 52-02-Fev-18</b>	01/02/2017	02/02/2018	15 000 000 000	UBC Ecobank G.E Ecobank Cameroun	2 500 000 000 1 000 000 000 5 000 000 000	Néant	
<b>BTA 52-23-Fev-18</b>	22/02/2017	23/02/2018	15 000 000 000	Bange Union bank Cameroun	10 000 000 000 2 000 000 000	10 000 000 000 2 000 000 000	6
<b>BTA 52-16-Mars-18</b>	17/03/2017	26/03/2018	15 000 000 000	Ecobank G.E Ecobank Cameroun	1 000 000 000 6 000 000 000	Néant	
<b>OTA 5 ans 5% 31 mars</b>	29/03/2017	30/03/2022	75 000 et 80 000	Absences des soumissions des SVT			
<b>BTA 52-06 av-2018</b>	07/04/2017	05/04/2018	15 000 000 000	Absences des soumissions des SVT			
<b>BTA 52-20-av-2018</b>	21/04/2017	20/04/2016	15 000 000 000	Ecobank G.E Ecobank Cameroun	1 000 000 000 500 000 000	1 500 000 000	5,5
<b>BTA-52 18-mai-2018</b>	17/05/2017	18/05/2018	15 000 000 000	Ecobank G.E Ecobank Cameroun	1 000 000 000 5 000 000 000	6 000 000 000	5,8
<b>BTA 52-22-juin 18</b>	21/06/2017	22/06/2018	15 000 000 000	BANGE	15 000 000 000	15 000 000 000	6,6%
<b>BTA 52-10-juill-18</b>	20/07/2017	21/07/2018	15 000 000 000	ECOBANK GE	1 000 000 000	Néant	0
<b>BTA 52-10-aout-18</b>	10/08/2017	11/08/2018	15 000 000 000	BANGE	10 000 000 000	10 000 000 000	6,6%
<b>BTA 52-21-spte 18</b>	22/09/2017	21/09/2018	15 000 000 000	BANGE ECOBANK-GE BGFIBANK-GE	15 000 000 000 500 000 000 4 000 000 000	10 500 000 000 500 000 000 4 000 000 000	6,6%
<b>BTA 52-26-oct 18</b>	27/10/2017	26/10/2018	15 000	ECOBANK GE BANGE	500 5 000	5 500	9,00
<b>BTA 52-09-nov-18</b>	10/11/2017	09/10/2018	15 000	UBC CAMEROUN	1 500	1 500	5.50
<b>BTA 52-23-nov-18</b>	24/11/2017	23/11/2018	15 000	BANGE	10 000	10 000	9,50
<b>BTA 52-07-déc-18</b>	08/12/2017	07/12/2018	15 000	ECOBANK GE	1 500	1 500	7,00

Source : BEAC

### **A.C. - Ponctions de liquidités (Appels d'Offres Négatifs)**

Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, aucun placement n'a été effectué au titre des **Appels d'Offres Négatifs**.

### **B. - EVOLUTION DU MARCHE INTERBANCAIRE**

Au cours de la période sous revue, aucune opération interbancaire n'a été enregistrée par la Direction Nationale de la Guinée Equatoriale.

### **C. - ÉVOLUTION DU TAUX D'INTÉRÊT**

Au 31 décembre 2017, les taux d'intervention de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ont été arrêtés par la Décision du Comité de Politique Monétaire. Suite aux décisions du 22 mars 2017 et du 11 juillet 2017, les taux ont été réaménagés. Ils se sont présentés comme suit :

#### ***a) Taux débiteurs :***

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO).....**2, 95%** (au lieu de 2,45%) ;
- Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP).....**4, 20%** (au lieu de 4,70%) ;
- Taux de Pénalité aux Banques (TPB).....**7,00%** (au lieu de 10%) ;
  
- Taux des avances aux Trésors à l'intérieur  
du plafond statutaire.....**2, 95%** (au lieu de 2,45%) ;
  
- Taux des avances aux Trésors au-delà  
du plafond statutaire.....**7,00%** (au lieu de 10%).

#### ***b) Taux créditeurs:***

- Taux Crédeur Minimum.....**2,45%** (inchangé).

#### ***Taux d'Intérêts sur placements (TISP)***

- Placements à 7 jours... ..0,00% (inchangé) ;
- Placements à 28 jours.....0,0625% (inchangé) ;
- Placements à 84 jours.....0,125% (inchangé).

## D. ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS PUBLICS PAR LA BEAC

Au cours des deux semestres de l'année 2017, la grille de rémunération des dépôts publics par la Banque Centrale qui est caractérisée par la décision du Comité de Politique Monétaire n° 02/CPM/2014 du 08 juillet 2014 est demeurée inchangée. Elle s'est présentée comme suit :

- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de Réserve pour les Générations Futures (TISPP<sub>0</sub>).....0,40% (inchangé) ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires (TISPP<sub>1</sub>)..... 0,05% (inchangé) ;
- Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP<sub>2</sub>).....0,00% (inchangé).

### 1.- Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires

Pour la période sous revue, le Trésor Equato-guinéen a effectué un retrait anticipé d'un montant de **35 milliards de FCFA** en date du 28 décembre 2016. Ainsi, le solde du compte du mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires est passé de **36,16 milliards de FCFA** à **1,16 milliards de FCFA**.

Il convient de rappeler que tout retrait anticipé entraîne une pénalité de 30% sur les intérêts acquis représentant ainsi une pénalité de **2 018 720 FCFA** en faveur de la BEAC. Le tableau ci-après récapitule l'évolution des soldes ainsi que les intérêts à verser au Trésor :

**Tableau 19 : Intérêts à verser au Trésor Equato-Guinéen sur le compte « Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires »**

En F CFA				
<i>Période</i>	<b>Solde à la fin du mois</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Intérêts versés</b>	<b>Pénalité</b>
<b>Janvier</b>	1.163.000.000	0,05	49.388	733.607
<b>Février</b>	1.163.000.000	0,05	44.608	
<b>Mars</b>	1.163.000.000	0,05	49.388	
<b>Avril</b>	1.163.000.000	0,05	47.795	1 285 113
<b>Mai</b>	1.163.000.000	0,05	49 388	
<b>Juin</b>	1.163.000.000	0,05	47.795	
<b>Juillet</b>	1.163.000.000	0,05	49.388	
<b>Aout</b>	1.163.000.000	0,05	49.388	
<b>Septembre</b>	1.163.000.000	0,05	47.794	
<b>octobre</b>	1.163.000.000	0,05	49.388	
<b>Novembre</b>	1.163.000.000	0,05	47.795	
<b>Décembre</b>	1.163.000.000	0,05	49.388	
<b>Total</b>				2.018.720
Total intérêts à verser au Trésor			581 503	

Source : BEAC

## **2.- Fonds des Réserves pour les Générations Futures**

Au cours de l'année 2017, le Trésor Equato-guinéen a effectué un retrait anticipé d'un montant de **20 milliards** en date du 12 avril 2017. Ce mouvement a ramené le solde du compte à **46 milliards de FCFA**.

Il convient de noter que le principe de la rétroactivité<sup>2</sup> des pénalités est appliqué en cas de retrait anticipé. Par conséquent, cette opération de retrait a entraîné une pénalité totale s'élevant à **43 millions de FCFA** sur les intérêts acquis. Le tableau ci-après montre les intérêts à verser au Trésor :

**Tableau 20 : Intérêts à verser au Trésor Equato-Guinéen sur le compte «Fonds des Réserves pour les Générations Futures »**

Date de capitalisation	Solde à la fin de la période	Taux d'intérêts	Intérêts à verser	Pénalité
Au 31 déc. 2017	46 158 608 169	0,40%	164.161.200	43 119 189*
<b>TOTAL</b>	46 158 608 169		164.161.200	43 119 189*

Source : BEAC

## **E. - ÉVOLUTION DES COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES**

Concernant les coefficients de Réserves Obligatoires applicables aux banques des pays de la CEMAC, ils ont été constitués conformément à la Décision n° 002/CPM/2016 du 23 novembre 2016 qui se présente de la manière suivante :

**Etats en situation de liquidité satisfaisante : Cameroun, Congo, Gabon et la Guinée Equatoriale.**

- Coefficient applicables aux dépôts à vue : 5,875 % (au lieu de 11,75%) ;
- Coefficient applicables aux dépôts à vue : 4,625% (au lieu de 9,25%) ;

Par ailleurs, le taux de rémunération des réserves obligatoires est demeuré inchangé à **0,05%**.

Par ailleurs, tenant compte de la conjoncture économique sous régional, le Comité de Politique Monétaire, réuni le 22 mars 2017 à Yaoundé, République du Cameroun a décidé :

- De fixer, à partir de la période de constitution de réserves obligatoires du mois de juillet 2017, les coefficients et les seuils minimums des éléments de l'assiette de calcul des réserves obligatoires comme indiqué ci-dessous :

<sup>2</sup> Selon la maturité appliquée, le pourcentage change

**Tableau 21 : Assiette de calcul des réserves obligatoires**

Assiette de calcul des réserves obligatoires	Tranche de l'assiette(en milliards de FCFA)	Coefficients applicables
Exigible a Vue	Inferieure a 16,5	0
	Situe entre 16,5 et 41	3,00%
	Au-delà de 41	7,25%
Exigible à terme	Inferieure a 12	0
	Situes entre 12 et 23	2,00%
	Au-delà la de 23	5,25%

Source : BEAC

Ces nouveaux coefficients et seuils minimums des éléments de l'assiette de calcul des réserves obligatoires impliquent une détermination du niveau des Réserves Obligatoires à constituer par tranche contrairement à la méthode précédente d'un taux applicable selon le type de dépôt.

**Tableau 22 : Evolution de la dotation moyenne des Réserves Obligatoires en FCFA**

Période	Reserves Obligatoires en 2017	Reserves Obligatoires en 2016
Janvier	73 278 000 000	198 264 000 000
Février	71 354 000 000	195 551 000 000
Mars	70 682 000 000	79 277 000 000
Avril	70 762 000 000	87 587 000 000
Mai	70 095 000 000	87 359 000 000
Juin	69 603 000 000	85 135 000 000
Juillet	70 061 000 000	81 519 000 000
Aout	70 276 000 000	74 448 000 000
Septembre	71 233 000 000	80 653 000 000
Octobre	70 928 000 000	78 106 000 000
Novembre	70 360 000 000	74 132 000 000
Décembre	67 210 000 000	70 563 000 000

Source : BEAC

Afin de rendre plus efficace la politique monétaire de la BEAC, le CPM a adopté lors de sa session ordinaire du 02 novembre 2017, la décision n°11 portant modification du mode de constitution des réserves obligatoires dans la CEMAC.

Les établissements de crédit sont tenus de constituer, en moyenne mensuelle sur leurs comptes courants ouverts à la BEAC, le montant des Réserves Obligatoires, contrairement à l'ancien mode de constitution des Réserves Obligatoires sur des comptes ouverts à cet effet.



**TROISIEME PARTIE :**  
**SITUATIONS MONETAIRE, BANCAIRE ET**  
**COMPTABLE**

## SECTION I.- AGREGATS MONETAIRES

La situation des agrégats monétaires de la Guinée Equatoriale au 31 décembre 2017 par rapport à la même période l'année précédente, s'est caractérisée par la dégradation de la position extérieure globale, la reprise conséquente du crédit intérieur dans son ensemble et une légère hausse des agrégats de la monnaie au sens large.

Au 31 décembre 2017, les avoirs extérieurs nets ont diminué de 54,12% par rapport à la situation de l'année 2016, conséquence de la baisse des recettes liées aux exportations des hydrocarbures. En effet, les avoirs extérieurs nets ont diminué de 88,07 milliards de FCFA (-54,12%). Ainsi, ils se sont situés à 74,65 milliards de FCFA en décembre 2017, contre 162,72 milliards de FCFA à la même période l'année précédente.

Le crédit intérieur a globalement repris dans son ensemble entre décembre 2016 et décembre 2017 de 9,50%, liée par la dégradation de la position nette de l'Etat vis-à-vis du système monétaire de 51,11%, ainsi qu'à la hausse de crédit à l'économie de 1,40%. En effet, la position nette de l'Etat vis-à-vis du système monétaire est débitrice de 338,39 milliards de FCFA à fin décembre 2017 en relation avec la conjoncture économique du pays. De même qu'un an auparavant, avec une position débitrice de 223,94 milliards de FCFA. Par contre, l'encours de crédits à l'économie a augmenté de 16,11 milliards de FCFA passant de 1 150,29 milliards de FCFA un an auparavant à 1 166,40 milliards de FCFA au 31 décembre 2017.

La masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une hausse de 1,00% au cours de la période sous revue. Elle s'est située à 1 193,39 milliards de FCFA à fin décembre 2017, contre 1 181,61 milliards de FCFA à fin décembre 2016.

**Tableau 23 : Situation monétaire résumée**

	déc-15	déc-16	mars-17	juin-17	nov-17	déc-17	Variation dec. 17/16
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	854 095	162 716	127 600	195 289	122 113	74 647	-54,12
				1			
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	933 152	1 374 228	1 361 817	1 279 614	1 404 613	1 504 803	9,50
Crédit à l'Etat	-176 022	223 936	222 880	112 711	234 987	338 399	51,11
Crédit à l'Economie	1 109 174	1 150 292	1 138 937	1 166 903	1 169 626	1 166 404	1,40
<b>TOTAL RESSOURCES=CONTREPARTIES</b>	1 787 247	1 536 944	1 489 417	1 474 903	1 506 726	1 579 450	2,77
<b>MONNAIE ET QUASI-MONNAIE</b>	1 407 204	1 181 613	1 137 739	1 127 748	1 156 675	1 193 396	1,00
<b>AUTRES RESSOURCES</b>	380 043	355 331	352 354	348 415	370 051	386 054	8,65

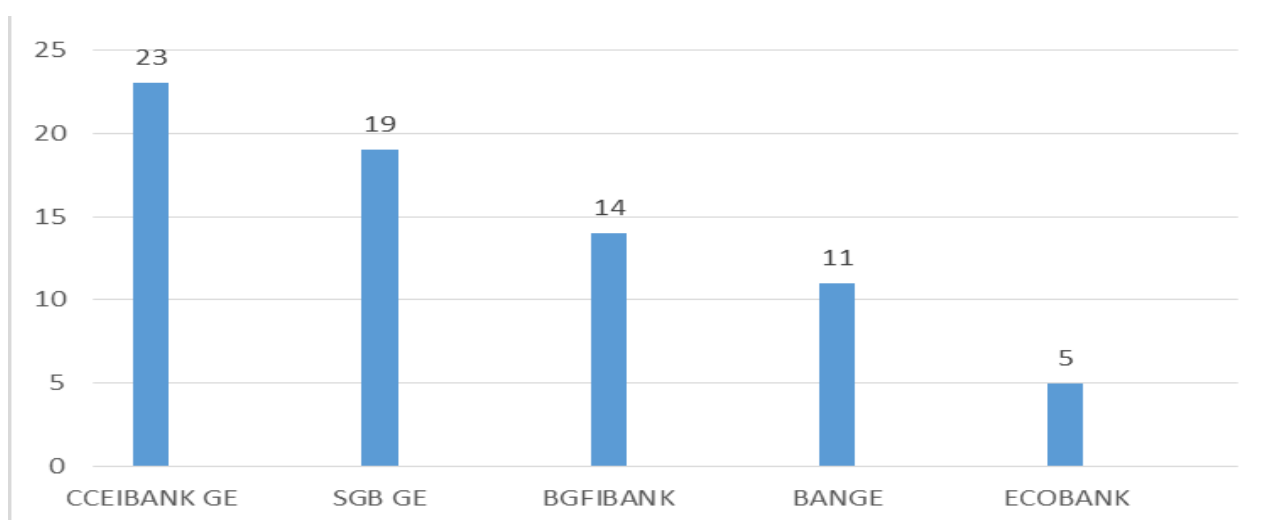
Source : BEAC

## SECTION II – SYSTEME DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET DE MICROFINANCE

Le système bancaire équato-guinéen compte 5 banques commerciales en activité au 31 décembre 2017. Il s'agit de : Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), BGFIBANK Guinée Equatoriale (BGFI GE), CCEI BANK GE (CCEIBANK GE), Ecobank Guinée Equatoriale (ECOBANK GE) et Société Générale de Banques en Guinée Equatoriale (SGBGE).

Au 31 décembre 2017, selon les données exploitées, la CCEIBANK-GE est la banque la plus ancienne dans le pays, suivie de la SGBGE, BGFIBANK-GE, BANGE et ECOBANKGE respectivement.

### **Graphique 7 : Nombre d'années installées dans le pays**



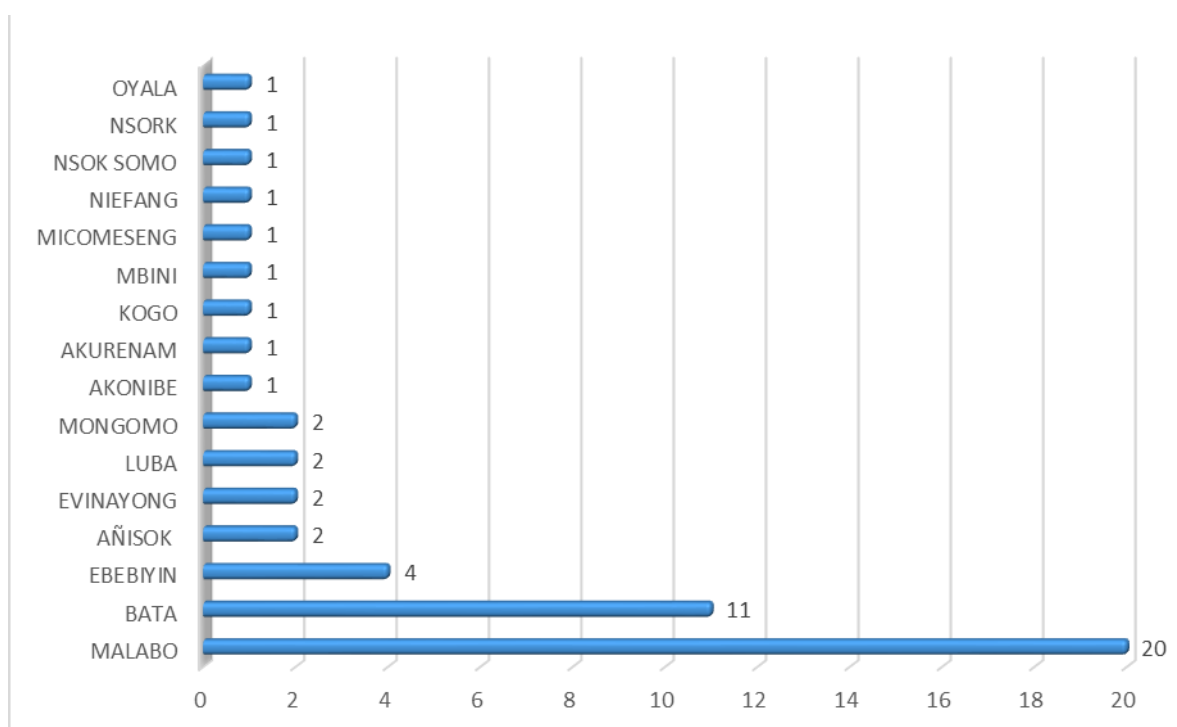
*Source: Banques commerciales et Direction General des banques*

Le réseau bancaire du pays compte de 52 agences opérationnelles sur tout le territoire national et 209 guichets ouverts au public, et emploi 1 180 personnes dont 47,88% sont des femmes et 52,11% des hommes. La distribution par nombre d'agences est la suivante : BANGE (27), CCEIBANK (10), BGFI BANK GE(7), SGBGE(6) et ECOBANK GE (2).

La partie Insulaire compte un total de 23 agences opérationnelles distribuées entre la province de Bioko Norte et la province de Bioko-Sur, avec un total de 21 et 2 agences bancaires respectivement. La partie Continentale compte un total de 29 agences opérationnelles distribuées entre la province du Littoral qui détient 11 agences bancaires, suivie de la province de Wele-Nzas avec 7 agences bancaires, puis de la province de Kie-Ntem avec 6 agences bancaires, de la province du Centre-Sud avec 4 agences et la province de Djibloho avec 1 agence.

Le secteur bancaire dispose de 85 distributeurs automatiques de billets (DAB) pour les 30 444 clients détenteurs de cartes bancaires recensés dans le pays.

### **Graphique 8 : Nombre d'agences bancaire par ville au 31/12/2017**



Source : banques commerciales

S'agissant des établissements de Microfinance, le pays compte de trois établissements en activité catalogué de la manière suivante:

**(1) établissement de micro finance de 1<sup>ère</sup> catégorie :**

- LA FINANCIERE DE GUINEE EQUATORIALE (FIGESA)

**(2) établissements de micro finance de 2<sup>ème</sup> catégorie :**

- LA COMPANIA FINANCIERA DE GUINEA ECUATORIAL (CFGE SA)
- ATOM FINANCE (FINANCE GE.SA)

## A.- SITUATION BILANTIELLE DES BANQUES

En 2017, le total agrégé des bilans des banques commerciales s'est établi à 1 757 milliards de FCFA, en régression de 2,9% par rapport à la même période l'année précédente.

Les dépôts collectés ont diminué de 2,3% en variation annuelle, se situant à 1 299 milliards de FCFA (73,9% du total du bilan), tandis que les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 2,8% entre décembre 2016 et 2017, se situant à 1 255 milliards de FCFA.

Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 13,4 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date. Elles se sont établies à 141 milliards de FCFA. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 1 114 milliards de FCFA, représentant 63,4 % du total du bilan et une variation annuelle de 1,6%.

Les créances en souffrance se sont élevées à 349 milliards de FCFA, représentant ainsi 27,8% des crédits bruts, contre 26,1% un an plus tôt. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée par rapport à la situation prévalant en décembre 2016 et s'est améliorée au cours du mois de décembre 2017.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 40,3 %, contre 38,9 % l'année précédente à la même date. Les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications ont fait ressortir un besoin de provisions complémentaires de 9 milliards de FCFA, soit un niveau supérieur à celui de l'année précédente à la même date.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 116,5 % (contre 121,2 % en décembre 2016). Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 184 milliards de FCFA contre un excédent de 233 milliards de FCFA en décembre 2016.

L'excédent de trésorerie s'est situé à 400 milliards de FCFA (24,7 % du total du bilan). Il a enregistré des fluctuations de -10,0 %, par rapport à la situation prévalant douze mois plus tôt

**Tableau 24 : Evolution de la situation bilancielle (en millions de francs CFA)**

	<b>déc-15</b>	<b>déc-16</b>	<b>Variation %</b>
<b>DEPOTS DE LA CLIENTELE</b>	1 329 039	1 298 681	- 2,28
<b>CRÉDITS BRUTS</b>	1 220 383	1 255 015	2,84
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE</b>	318 568	349 007	9,55
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES</b>	123 984	140 602	13,40
<b>CREDITS NETS</b>	1 096 399	1 114 413	1,64
<b>CAPITAUX PERMANENTS</b>	272 649	284 146	4,22
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>	99 192	103 540	4,38
<b>AUTRES POSTES NETS</b>	38 124	34 781	- 8,77
<b>EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE</b>	444 221	399 655	- 10,03
<b>TOTAL DU BILAN</b>	1 809 995	1 757 490	- 2,90

Source : COBAC

## **B.- RESPECT DES NORMES PRUDENTIELLES**

En 2017, sur les 5 banques figurant dans le champ d'analyse prudentielle, les résultats ont été les suivants : (sans changement par rapport à l'année précédente à la même date) :

- ✓ 5 banques sont en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum (comme un an auparavant) ;
- ✓ en matière de solvabilité, 5 banques extériorisent un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 %, comme un an auparavant (le minimum réglementaire étant fixé à l'époque à 7 % des fonds propres nets) ;
- ✓ dans le cadre des normes de division des risques, 5 banques parviennent à respecter la limite globale en maintenant en dessous de l'octuple des fonds propres nets la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (comme un an auparavant) et seulement 2 banques se conforment à la limite individuelle en n'entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant 45 % des fonds propres nets (contre 3 banques l'année précédente à la même date) ;
- ✓ s'agissant de la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, 4 banques réalisent un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 5 banques l'année précédente à la même date) ;
- ✓ en ce qui concerne le rapport de liquidité, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois sont supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 5 banques (comme un an auparavant) ;
- ✓ quant au respect du coefficient de transformation à long terme, 5 banques parviennent à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (nombre identique à celui de l'année précédente à la même date) ;
- ✓ enfin, 5 banques maintiennent la somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel en dessous du plafond

réglementaire de 15 % des fonds propres nets (nombre identique à celui de l'année précédente à la même date).

**Tableau 25: Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles**

	<b>déc-16</b>	<b>déc-17</b>
<b>Capital minimum</b>	5	5
<b>Couverture des risques</b>	5	5
<b>Plafond global des risques</b>	5	5
<b>Plafond individuel des risques</b>	3	2
<b>Couverture des immobilisations</b>	5	4
<b>Rapport de liquidité</b>	5	5
<b>Coefficient de transformation</b>	5	5
<b>Engagements sur les apparentés</b>	5	5
<b>Adéquation des fonds propres</b>	3	2
<b>Nombre total de banques</b>	5	5

Source : COBAC

Au total, 2 banques seulement disposent de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 3 banques l'année précédente à la même date).

Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant aux engagements sur les apparentés, au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des risques par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum.

La norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire constitue celle à l'égard de laquelle on observe le plus grand nombre de banques en infraction.

### **SECTION III – SITUATION COMPTABLE DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

La situation comptable définitive de la Banque au 31 décembre 2017, comparée à celle qui prévalait un an plus tôt, a été caractérisée par une contraction des avoirs extérieurs bruts qui se sont établis à -5,15 milliards de FCFA, contre 42,27 milliards de FCFA un an auparavant, soit une baisse de 37,12 milliards de FCFA (- 112,19%).

Les engagements à vue ont baissé de 113,28 milliards de FCFA, se situant à 654,56 milliards de FCFA au 31 décembre 2017, contre 767,85 milliards de FCFA au 31 décembre 2016, soit une diminution de 14,75%.

Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs de la Guinée Equatoriale s'est situé à 7,12% en décembre 2017, contre 8,3% un an auparavant.

Le taux de couverture de la Zone CEMAC a été de 57,51% à fin décembre 2017 contre 56,81% atteint à fin décembre 2016.

#### **SITUATION COMPTABLE A L'ACTIF**

A fin décembre 2017, les disponibilités extérieures se sont dégradés de 620,08%, passant de -7,10 milliards de FCFA au 31 décembre 2016 à -51,12 milliards de FCFA au 31 décembre 2017. Cette dégradation s'est expliquée principalement par la diminution des avoirs au Compte d'Operations de 44,54 milliards de FCFA (710,04%). Ce compte a été de -50,81 milliards de FCFA au 31 décembre 2017, contre -6,27 milliards de FCFA douze mois plus tôt. Par ailleurs, les autres avoirs extérieurs gérés par la Salle des Marchés se sont situés à -4,89 milliards de FCFA au 31 décembre 2017, contre -17,78 milliards de FCFA (-72,46 %).

Les créances brutes de la Banque Centrale sur l'Etat Equato-guinéen au 31 décembre 2017 ont diminué de 8,94 milliards de FCFA (-1,45%). Elles se sont situées à 609,15 milliards de FCFA au 31 décembre 2017, contre 618,09 milliards de FCFA douze mois plus tôt. Ainsi, les crédits à l'Economie consolidés sur l'Etat s'élèvent à 600,35 milliards de FCFA, les avances en compte courant se situent à 8,34 milliards de FCFA et les avances exceptionnelles se sont élevées à 0,45 milliards de FCFA.

Les créances sur les banques de la Guinée Equatoriale se sont situées à 90,00 milliards de FCFA au 31 décembre 2017. Elles ont été consécutives à l'avance sur Appels d'Offres Positives en faveur de la CCEIBANK.

Les Quotes-Parts en devises de la Guinée Equatoriale auprès du FMI ont accru de 22,02 milliards de FCFA à fin décembre 2016. Ils se sont établis à 31,68 milliards de FCFA au 31 décembre 2016 contre 9,66 milliards de FCFA un an auparavant, soit une augmentation de 227,85%.



**Tableau 26 : Situation comptable de la BEAC à l'ACTIF (en millions de FCFA)**

RUBRIQUES ACTIF	déc-16	2017				TOTAL ZONE	Variation Dec 17/16
		MARS	JUIN	NOVEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE	
<u>DISPONIBILITES EXTERIEURES</u>	7 100	724 192	22 456	3 338	51 124	2 878 279	620,08%
Avoirs Extérieurs à vue	10 688	336 295	19 741	3 205	46 224	2 674 796	-532,50%
Billets Etrangers	16 960	37 145	6 354	2 014	4 585	24 853	-72,97%
Correspondants Hors Zone d'Emission						98 100	
Trésor Français	6 272	299 151	13 386	1 191	50 809	2 551 843	710,04%
Compte d'Opérations	6 272	299 151	13 386	1 191	50 809	2 551 843	710,04%
Compte Spécial de Nivellement							
Autres Avoirs Extérieurs (SDM)	17 787	387 896	2 715	133	4 899	203 483	-72,46%
Comptes Courants Chez Correspondants Etrangers	17 787	387 896	2 715	133	4 899	203 483	-72,46%
Opérations sur le Marché Financier							
<u>ENCAISSE-OR</u>						142 196	
<u>FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL</u>	49 379	47 913	47 203	46 243	45 969	354 051	-6,91%
Quotes-Parts en devises	31 685	30 744	30 291	29 678	29 502	192 191	-6,89%
Avoirs en DTS	17 693	17 169	16 912	16 565	16 467	161 860	-6,93%
<u>CREANCES SUR LES BANQUES</u>	137 500	120 000		127 000	90 000	501 125	-34,55%
<u>Concours du Marché Monétaire: Guichet A</u>	137 500	120 000		127 000	90 000	439 696	-34,55%
Appels d'Offres	40 400	120 000		127 000	90 000	267 544	122,77%
Pensions et Autres						172 152	
Avances à Moyen Terme Irrévocables: Guichet B						61 429	
Créances impayées							
<u>CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX</u>	618 092	611 683	615 286	607 638	609 155	2 770 418	-1,45%
Avances en comptes courants (art. 18)	617 874	611 473	614 846	607 198	8 347	460 848	-98,65%
Avances Exceptionnelles	217	210	440	440	452	2 934	107,96%
Crédits à l'Economie consolidés sur l'Etat	-	-	-	-	600 357	2 306 636	
<u>CONTREPARTIE des ALLOC. de DTS versées aux ETATS</u>						173 570	
<u>VALEURS IMMOBILISEES</u>	6 615	6 889	6 546	6 222	6 175	467 675	-6,66%
Immobilisations financières	3 097	2 951	3 428	3 467	3 485	212 006	12,53%
Créances sur le Personnel	3 097	2 951	3 428	3 467	3 485	47 226	12,53%
Créances sur les Autres Banques Centrales							
Titres de Participations						42 730	
Autres Immobilisations Financières						122 050	
Immobilisations Incorporelles						11 740	
Immobilisations Corporelles	3 518	3 938	3 118	2 755	2 689	209 705	-23,55%
Autres Valeurs Immobilisées						34 224	
<u>DEBITEURS DIVERS</u>	529	887	1 035	1 488	258	25 778	-51,28%
Avances diverses au Personnel	36	44	32	42	39	3 420	9,23%
Autres Débiteurs Divers	2		12	6	6	378	
Comptes de Régulations - Actif	496	843	1 015		225	22 736	-54,60%
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>805 015</b>	<b>1 511 563</b>	<b>822 026</b>	<b>791 928</b>	<b>700 433</b>	<b>7 313 092</b>	<b>-12,99%</b>
<b>Avoirs extérieurs bruts</b>	<b>42 279</b>	<b>772 105</b>	<b>69 659</b>	<b>49 581</b>	<b>5 155</b>	<b>3 374 526</b>	<b>-112,19%</b>

Source : BEAC

## **SITUATION COMPTABLE AU PASSIF**

La circulation fiduciaire s'est établit à 202,74 milliards de FCFA à fin décembre 2017 contre 206,43 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 3,68 milliards de FCFA (- 1,78 %).

Les dépôts du Trésor et des Comptables Publics ont chuté de 68,64 milliards de FCFA (-37,65 %). Ils se sont situés à 113,67 milliards de FCFA au 31 décembre 2017, contre 182,31 milliards de FCFA un an auparavant. Cette baisse s'est expliquée d'une part, par une forte diminution de solde des comptes courants du Trésor de 46,41 milliards de FCFA (- 42,12%) et d'autre part, par la baisse de dépôts spéciaux de 19,33 milliards de FCFA (- 43,72%)

Les dépôts des banques et institutions financières auprès de l'Institut d'Emission ont connu une diminution au cours de la période sous revue. Ils passent de 378,11 milliards de FCFA en décembre 2016 à 337,52 milliards de FCFA en décembre 2017, soit une baisse de 40,59 milliards de FCFA (-10,74%). Cette évolution est due principalement à la décision n° 11/CPM/2017 du 02 novembre 2017 portant modification du mode de constitution de réserves obligatoire dans la CEMAC. En effet, les établissements de crédit sont tenus de constituer, en moyenne mensuelle sur leurs comptes courants ouverts à la BEAC, le montant des Réserves Obligatoire sur des comptes ouverts à cet effet.

**Tableau 27 : Situation comptable de la BEAC au PASSIF (en millions de FCFA)**

RUBRIQUES PASSIF	déc-16	2017				TOTAL ZONE	Variation Dec 17/16
		MARS	JUIN	NOVEMBRE	DECEMBRE	DECEMBRE	
<u>BILLETS ET PIÈCES EN CIRCULATION</u>	206 432	228 912	175 799	184 522	202 749	2 862 648	-1,78%
<u>TRESOR ET COMPTABLES PUBLICS NATIONAUX</u>	182 314	654 123	282 848	187 104	113 675	1 190 743	-37,65%
Comptes courants	80 189	499 654	72 882	31 657	46 414	514 552	-42,12%
Fonds de Stabilisation des Recettes Budgétaires	1 791	36 787	1 785	1 784	1 785	10 622	-0,36%
Fonds de Réserves pour Générations Futures	65 978	89 744	46 092	46 170	46 142	84 248	-30,06%
Dépôts spéciaux	34 356	27 938	162 089	107 493	19 335	581 322	-43,72%
<u>BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES</u>	378 112	600 928	324 500	375 016	337 521	1 624 832	-10,74%
Banques et Institutions Etrangères	26 519	26 077	26 083	26 083	24 692	159 785	-6,89%
Banques et Institutions Financières de la Zone d'Emis	351 593	574 852	298 417	348 933	312 828	1 465 047	-11,03%
Comptes courants	277 527	379 302	228 385	277 612	312 828	1 462 506	12,72%
Dépôts et placements sur marché monétaire						55	
Comptes de Réserves Obligatoires	74 066	195 550	70 032	71 321	-	2 485	-100,00%
Autres Comptes des Etablissements de Crédit							
<u>AUTRES COMPTES COURANTS</u>	995	649	520	659	622	189 404	-37,51%
<u>FMI: ALLOCATION des DTS</u>	26 177	25 399	25 025	24 518	24 373	422 145	-6,89%
<u>EMPRUNTS ET DETTES A LONG ET MOYEN TERME</u>						17 489	
<u>AUTRES PASSIFS</u>						52 461	
<u>PROVISIONS</u>						-	
<u>REPORT A NULVEAU</u>							
<u>RESERVES</u>	1 911	1 911	1 911	1 911	1 911	702 380	0,00%
<u>CAPITAL ET PRIME D'AUGMENTATION</u>						91 507	
<u>CREDITEURS DIVERS</u>	7 681	1 329	4 751	7 021	8 648	78 356	12,59%
<u>TRANSFERTS NON DENOUES</u>	-					36	
<u>COMPTES DE REGULARISATIONS - PASSIF</u>	98	22	56	40	26	3 464	-73,88%
<u>COMPTE DE RESULTAT</u>	5 117	2 113	10 439	14 960	14 732	77 627	187,88%
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>805 015</b>	<b>1 511 563</b>	<b>822 026</b>	<b>791 928</b>	<b>700 433</b>	<b>7 313 092</b>	<b>-12,99%</b>
<b>Engagements à vue</b>	<b>767 853</b>	<b>1 484 612</b>	<b>783 666</b>	<b>747 301</b>	<b>654 566</b>	<b>5 885 116</b>	<b>-14,75%</b>
Taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs (%)	8,38	52,01	8,89	6,63	7,12	57,51	

Source : BEAC

**QUATRIEME PARTIE :**

**ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS DE  
CREDIT ET DU CONSEIL NATIONAL DU  
CREDIT**

## **SECTION I.- ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

Au cours de l'exercice 2017, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit de la Guinée Equatoriale (APEC GE), a tenu plusieurs séances de travail et a présenté un rapport pour chaque session du Conseil National du crédit (CNC).

Selon leur rapport, l'activité bancaire en 2017 a été marquée par l'engagement des établissements de crédit pour dynamiser le marché interbancaire local. En effet, le premier prêt interbancaire s'est enregistré entre la Banque Nationale de Guinée Equatoriale (BANGE) et la BGFIBank Guinée Equatoriale.

La Banque National de Guinée Equatoriale a ouvert 6 nouvelles agences bancaires dans le territoire national, précisément dans les localités d'Ela Nguema, Acurenam, Mbini, Nsork, Kogo et à la province de Djibloho.

De même, un bureau de représentant a été ouvert à la capitale espagnole de Madrid en 2017. Avec l'ouverture desdites agences, BANGE a maintenu sa position de leader national en termes de couverture géographique des réseaux bancaire avec 51%, suivi de CCEI BANK GE avec 19%, BGFI GE avec 14%, SGB GE avec 12%, et 4% pour ECOBANK GE au 31 décembre 2017.

## **SECTION II.- ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT**

### **A. Missions**

Le Conseil National du Crédit, en abrégé CNC « est un organisme consultatif à compétence nationale, chargé de donner des avis sur l'orientation de la politique de développement de l'épargne et du crédit, ainsi que sur les réglementations bancaires et de la micro finance ».

Il étudie les conditions de fonctionnement des établissements de crédit et de microfinance, notamment dans leurs relations avec la clientèle, et proposent toutes mesures qu'ils jugent appropriée. Il donne également des avis sur le fonctionnement du système financier en général.

Dans le cadre de ses attributions et dans les matières ne relevant pas des compétences attribuées à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, le CNC est saisi notamment pour:

- émettre des avis, de tout projet d'acte législatif ou réglementaire relatif à l'activité des établissements de crédit et de microfinance,
- émettre des avis sur les conditions d'implantation des réseaux, en particulier les ouvertures et fermetures de guichets ;

- émettre des avis sur les conditions des opérations que peuvent effectuer les établissements de crédit en particulier dans leurs relations avec la clientèle, ainsi que les conditions de la concurrence ;
- la publication des comptes des établissements de crédit et microfinance ;
- l'organisation des services communs aux établissements de crédit et de micro finance.

A l'initiative du Ministre des Finances et du Budget agissant en sa qualité d'Autorité Monétaire Nationale, le CNC peut également être consulté sur les projets de textes législatifs initiés par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, ainsi que sur la situation des établissements de crédit et de micro finance. Il peut en outre être consulté pour donner ses avis sur :

- le financement des programmes économiques ;
- les interventions financières de l'Etat, directes ou indirectes, telles que les prises ou les cessions de participations publiques, les subventions, les avantages fiscaux et l'octroi de garanties dans le domaine bancaire et de la micro finance.

Le CNC peut être entendu sur toute question qui, bien que la consultation ne soit pas obligatoire, le Président ou tout autre Ministre le juge approprié après l'approbation du Président du CNC.

En outre, le CNC étudie et propose toutes mesures de caractère général de nature à :

- stimuler la mobilisation de l'épargne nationale par le biais du système bancaire et financier et des établissements des microfinances ;
- optimiser l'allocation des ressources internes pour la réalisation des objectifs économiques et sociaux ;
- renforcer la sécurité et l'efficacité du système bancaire et financier ainsi que celui de la micro finance afin de perfectionner l'organisation et les méthodes ;
- Promouvoir l'inclusion financière en République de Guinée Equatoriale ;
- Améliorer l'accessibilité, la lisibilité et la compréhension des informations destinées aux consommateurs de services financiers.

## **B. Organisation**

Pour l'exécution de ses missions, Le CNC est composé de deux principaux organes : un organe décisionnel présidé par le Ministre en charge des Finances et du Budget et un organe exécutif qui est le Secrétariat Général, placé sous la coordination du Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale pour la Guinée Equatoriale qui assure les fonctions de

Secrétaire Général du CNC et de Rapporteur. Il peut également créer en son sein des Comités Techniques dont il fixe la composition et attributions.

### **C. Tenues des sessions du CNC**

Le Conseil National du Crédit de la République de Guinée Equatoriale s'est réuni cinq fois en 2017, dont trois sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires.

Sur les trois sessions ordinaires, deux se sont tenues à l'agence BEAC de Bata (sessions du 13 mars et 07 juillet) et une à Malabo (05 décembre 2017).

La première réunion extraordinaire s'est tenue le 23 janvier 2017 à Malabo, pour traiter le seul point inscrit dans l'ordre du jour qui était « le rapport du Comité Technique chargé d'analyser l'application des recommandations du Consultant CACEX CONTINENTALE de l'étude sur le financement des PME/PMI par les banques en Guinée Equatoriale réalisé en 2015 ».

La deuxième session extraordinaire s'est tenue le 18 mai 2017 pour valider le rapport du comité technique composé de la BEAC- Ministère des Finances et – APEC GE crée lors de la réunion extraordinaire du Conseil National du Crédit du 23 janvier 2017 à Malabo. Ce comité technique a été créé pour analyser la documentation relative à la régulation des opérations d'envoi rapide d'argent. Ce même Comité Technique a également été mandaté, lors de la réunion ordinaire du Conseil National du Crédit du 13 mars 2017 à Bata, d'élaborer une proposition de texte portant régulation des bureaux de change manuel de devises en Guinée Equatoriale.

A cet effet, lors de la réunion extraordinaire prévue pour le 30 mai 2017, les travaux réalisés par ce comité ont permis l'élaboration des deux ordres ministériels ci-après :

#### ***A. Ordre Ministériel portant sur la régulation des bureaux de change manuel des devises en Guinée Equatoriale.***

Il s'agit de l'Ordre Ministériel n°3513/2017 du 25 Juillet portant régulation des Bureaux de Changes Manuel de devises structuré en (103) articles, distribués en (10) titres généraux et ses chapitres correspondants.

#### ***B. Ordre Ministériel portant régulation des agences d'envoi rapide d'argent***

Il s'agit de l'Ordre Ministériel n°3291 du 28 juin 2017 du portant régulation des opérations de transfert d'envoi rapide d'argent par Western union, Money Gram, Travelex, e autres systèmes d'envoi rapide d'argent vers l'extérieur par le biais d'intermédiaires financiers structuré en (5) articles, deux dispositions dérogatoires, et une disposition finale.

Suite à la célébration de cette réunion, le deuxième Ordre Ministériel est entré en vigueur, limitant le montant d'argent à envoyer par personne et par banque. Le montant

maximum à envoyer par personne ayant été fixé à 1 000 000 de FCFA par mois, et le montant maximum à envoyer par banque ayant été fixé à 400 000 000 de FCFA par mois.



# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : PAYSAGE BANCAIRE

### A. RESEAU ET DENSITE BANCAIRE

BANQUE	EMPLOYES PAR BANQUE		AGENCES		GUICHETS OUVERT AU PUBLIC		(DAB/GAB)		CLIENTS DETENTEURS DE CARTES BANCAIRES	
	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%	N°	%
<b>CCEIBANK GE</b>	245	19,18	10	51,9	48	22,9	19	22,35	12 343	40,54
<b>SGB GE</b>	291	25,15	6	19,2	42	20,0	16	18,83	3 882	12,75
<b>BGFI BANK</b>	160	13,82	7	13,4	26	12,4	10	11,76	3 889	12,77
<b>BANGE</b>	418	36,12	27	11,5	78	37,5	26	30,58	9 550	31,36
<b>ECOBANK</b>	66	5,70	2	3,8	15	7,1	14	16,47	780	25,62
<b>TOTAL</b>	<b>1180</b>		<b>52</b>		<b>209</b>		<b>85</b>		<b>30 444</b>	

*Fuente: Bancos comerciales y Dirección General de Bancas*

**La densité du réseau bancaire**, permet d'apprécier le nombre d'agences bancaires par 10.000 habitants. La densité du réseau bancaire au 31 décembre 2017, se situe à **0,42**, suite à l'application de la méthodologie suivante :

$$DRB = \frac{Nagb}{Pobt} \times 10.000$$

D'ou,

- DRB: Densité du Réseau Bancaire
- Nagb: Nombre d'agences bancaires
- Pobt: Population totale: 1.222.442 selon le recensement de la population de 2015 publiée par l'INEGE

## ANNEXE 1: PAYSAGE BANCAIRE

### B. BANCARISATION

BANQUE	Nombre de comptes créditeurs	Nombre de comptes débiteurs	TOTAL
CCEIBANK GE	70 657	7 809	78 466
SGB GE	20 519	1 357	21 876
BGFIBANK	5 220	2 035	7 255
BANGE	76 923	13 736	90 649
ECOBANK	3 131	2 074	5 205
<b>TOTAL</b>	<b>176 450</b>	<b>27 011</b>	<b>203 461</b>

Fuente: bancos comerciales

**Le taux de bancarisation**, exprimée en pourcentage, permet d'apprécier le nombre de comptes bancaires ouverts par la population. Le taux de bancarisation de la Guinée Equatoriale se situe à 16,64%, suite à l'application de la méthodologie suivante :

$$TBpob = \frac{NCAp}{Pobt} \times 100$$

d'où,

- TBpob: Taux de bancarisation de la population
- NCAp: Nombre de comptes actifs des personnes physiques: 203 461
- Pobt: Population totale: 1.222.442 selon le recensement de la population de 2015 publiée par INEGE

## **ANNEXE 2 : PROGRAMME DE FORMATION EN GESTION FINANCIERE AUX PME REALISEE PAR LE CABINET DELOITTE**

En 2017, le Conseil National du Crédit de la Guinée Equatoriale a organisé une formation pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) en gestion financière à Malabo et Bata. L'objectif de cette initiative a été de permettre aux PME et aux commerçants d'avoir des connaissances minimales et des supports pratiques leur permettant:

- de définir leur régime juridique et le statut (commerçant, personne morale), formaliser les relations d'affaires par des contrats
- de déterminer le régime fiscal, les principaux impôts et taxes auxquels ils sont assujettis
- définir le cadre comptable applicable et les exigences y afférentes dont la présentation des états financiers
- de donner des pistes et outils pour accéder au financement: crédits, découverts, recapitalisation

Le cabinet DELOITTE a été chargée de faciliter la dite formation aux PME.

D'une manière détaillée, la formation a permis de :

Présenter le statut et les obligations du commerçant, Maîtriser les différents types de sociétés commerciales prévues par l'Acte Uniforme sur le Droit des Sociétés Commerciales et du GIE

- Maîtriser les exigences de création de société : capital social, statuts, RMCC
- Connaître les spécificités liées aux modes d'administration
- Appréhender la responsabilité des dirigeants sociaux dans leur gestion des sociétés commerciales

Par ailleurs, le Conseil National du Crédit a continué les travaux sur le *Projet du Décret portant réorganisation et fonctionnement du Conseil National du Crédit de la Guinée Equatoriale* ;

### **ANNEXE 3 : TAUX EFFECTIF GLOBAL MOYENS (TEG) NATIONAUX ET DETERMINATION DES SEUILS D'USURE**

Le processus relatif au calcul du Taux Effectif Global et la détermination du seuil d'usure dans l'espace CEMAC, est débuté en 2008 suite à la suppression du Taux Débiteur Maximum (TDM) qui, quoiqu'imparfait, constituait la base de calcul des taux répercutés aux différents usagers, avait créé un vide juridique dans le paysage économique et financier de la CEMAC. En effet, les instances judiciaires ne disposaient plus de repères pour apprécier les niveaux de taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit. De plus, ces établissements de crédits pratiquent différents taux de base et taux effectifs annuels dont les modalités de calcul ne sont pas toujours transparentes.

Au regard de cette situation et considérant la nécessité de créer les conditions d'un développement optimal du marché du crédit par la promotion de la transparence et du jeu effectif de la concurrence, les Autorités de la CEMAC ont mis en place, le 02 octobre 2012, deux Règlements à savoir : (i) le Règlement N°01/CEMAC/UMAC/CM portant diverses dispositions relatives au taux effectif global (TEG) et à la publication des conditions de banques et (ii) le Règlement N°02/CEMAC/UMAC/CM portant définition et répression de l'usure dans les Etats de la CEMAC.

Conformément aux dispositions du Règlement N°01/CEMAC/UMAC/CM, **le TEG d'un prêt représente le coût global réel que supporte le bénéficiaire du prêt.** Il prend en compte le taux d'intérêt nominal et l'ensemble des frais et commissions supportés par le client.

#### **A. Définitions du TEG et seuil d'usure des prêts dans la CEMAC**

Constitue un prêt usuraire tout prêt ou convention dissimulant un prêt d'argent consenti en toute matière et par toute personne, a un taux effectif global qui excède, au moment où il est consenti, de **plus de 33%, le TEG moyen pratiqué au cours du semestre précédent** par les établissements assujettis pour des opérations de même nature comportant des risques analogues (Règlement N°02/CEMAC/UMAC/CM).

#### **B. Méthodologie de calcul des TEG**

Le TEG est un taux annuel, proportionnel au taux de la période, calculé à terme échu (Art. 4 du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM). Ainsi, le calcul de cet indicateur pour chaque prêt s'effectue en deux étapes :

***Etape 1 : calcul du taux de la période correspondant à la fréquence des remboursements du prêt dans l'année ;***

***Etape 2 : déduction du TEG annuel, de manière proportionnelle, en multipliant le taux de la période par le nombre de périodes dans l'année.***

L'application de ces deux étapes diffère selon que le crédit est amortissable ou non.

**Pour les crédits amortissables :** le taux de la période est calculé actuariellement, à partir d'une période unitaire correspondant à la périodicité des versements effectués par l'emprunteur. Il assure, selon la méthode des intérêts composés, l'égalité entre, d'une part, les sommes prêtées et d'autre part, la totalité des versements dus par l'emprunteur au titre de ce prêt, en capital, intérêts et tous frais divers connus à la date de conclusion du prêt.

Ainsi, pour un prêt amortissable en  $n$  échéances, le taux de la période  $i$  est obtenu à partir de la formule suivante :

$$\sum_{k=1}^m \frac{D_k}{(1+i)^{t_k}} = \sum_{p=1}^n \frac{R_p}{(1+i)^{t_p}}$$

Où,  $m$  représente le nombre de déblocage;  $D_k$  est le montant du déblocage à la date  $t_k$ ;  $n$  est le nombre d'échéances de remboursement y compris les frais et commissions divers payés par l'emprunteur;  $R_p$  est l'annuité de remboursement à la date  $t_p$ .

Le TEG annuel est alors déduit du taux de la période en appliquant la formule ci-après :

$$TEG = m \times i$$

Où  $m=52$ , si la fréquence est hebdomadaire, 12, si la fréquence de remboursement est mensuelle; 4 si trimestrielle; 2 si semestrielle et 1 si annuelle.

**Pour les crédits non amortissables**, tels que les découverts et les escomptes d'effets commerciaux ou les cautions, le Règlement prévoit des formules spécifiques pour le calcul de leur TEG.

Pour les découverts, le TEG se calcule dans deux cas : *ex-ante*, à la mise en place de l'autorisation de découvert; et *ex-post* à l'issue des utilisations (tirages) effectuées par l'emprunteur.

Pour les cars *ex-ante*, le TEG est calculé en se situant dans l'hypothèse que l'emprunteur utilise toute la ligne d'autorisation de manière uniforme sur l'année.

$$TEG_{\text{découvert}} = \frac{i \times M + f + C}{M}$$

Où,  $i$  est le taux d'intérêt nominal;  $M$ , le montant de l'autorisation;  $f$  et  $C$  les montants des frais et commissions divers y compris le coût de l'assurance.

Pour l'*ex-poste*, le TEG obtenu est calculé en faisant le rapport entre les agios et la somme des nombres débiteurs. Les agios sont constitués : (i) des intérêts, (ii) des commissions du plus fort découvert, (iii) et des autres frais connexes (frais de dossier, commissions diverses, etc.) liés au découvert.

Exprimée ainsi, cette formule exhibe un TEG périodique qui est comme suit :

$$TEG_{\text{per}} = \left( \frac{\text{Agios}}{\text{Nombres Débiteurs}} \right) \times 100$$

**L'escompte d'effets de commerce** est une opération par laquelle un établissement de crédit rachète à un bénéficiaire les effets de commerce dont il est porteur, en fournissant à ce bénéficiaire une avance de trésorerie, moyennant le paiement d'intérêts et de commissions sur la durée de l'opération.

La formule de calcul du taux effectif global de ce type d'opération diffère selon que les intérêts sont post-comptés ou précomptés.

Pour l'escompte d'effets commerciaux à intérêts post-comptés, la formule de calcul du TEG est la suivante :

$$TEG_{\text{escompte}} = \frac{I + f + C}{(ME)} \times \frac{Base}{N}$$

Le calcul du TEG des opérations d'escompte d'effets commerciaux à intérêts précomptés se fait selon la formule suivante :

$$TEG_{\text{escompte}} = \left( \frac{ME}{(ME - I - f - C)} - 1 \right) \times \frac{Base}{N}$$

Avec, *I* le montant des intérêts calculés en fonction de la durée de l'escompte (en jours) *N*; *f* et *C* correspondent au montant de l'ensemble des frais et commission exigés à la mise en place du crédit, *ME* le montant de l'effet escompté et Base = 365 ou 360 selon la méthode utilisée par les assujettis.

Pour le cas des **cautions**, qui traduisent un engagement donné par un établissement de crédit pour le compte d'un client dans le cas où celui-ci s'avérerait défaillant, moyennant le paiement d'intérêts et de commissions sur la durée de la caution, le TEG est évaluée comme suit :

$$TEG_{\text{caution}} = \frac{\text{Intérêt} + \text{Commissions} + \text{frais fixes}}{(\text{Montant de la caution})} \times \frac{\text{base}}{N}$$

Où *N* est la durée de la caution en jours ; et base = 365 ou 360 suivant les méthodes utilisées par les assujettis.

L'encadré ci-après présente quelques cas pratiques d'évaluation des TEG des différents types de crédit.

### **C. COMMUNIQUE DE TEG MOYEN NATIONAUX ET SEUILS D'USURE POUR LES DEUX SEMESTRE 2017**

Il est à signaler que les difficultés persistant des systèmes informatiques des banques de Guinée Equatoriale ne les a pas permis de fournir l'information requis pour le calcul des TEG des différents types de crédit. En effet, seul les TEG des crédits amortissables correspondants au premier et deuxième semestre de l'année 2017 ainsi que les seuils d'usure applicables pour le deuxième semestre 2017 et le premier semestre 2018 ont été déterminés par les CNC au cours de l'année 2017.

Les tableaux ci-après indique les résultats des calculs des Taux Effectifs Globaux Moyens et la détermination des seuils d'usure pour les des crédits amortissables ci-dessus signalés.

**Taux Effectif Global Moyen du 1<sup>er</sup> semestre 2017 et le Seuil d'Usure pour le 2<sup>eme</sup> semestre 2017**

Type de crédit	Détermination	
	TEG moyen (en %)	Seuil d'Usure
<b>1. Particuliers</b>		
Crédits à courts termes qui ne sont pas les découverts	17,53	23,41
Crédits à moyen termes	15,41	20,55
Crédits à longue termes	5,06	6,75
<b>2. Petits et moyennes Entreprises</b>		
Crédits à courts termes qui ne sont pas les découverts	14,43	19,24
Crédits à moyen termes	11,58	15,45
Crédits à longue termes	12,53	16,71
<b>3. Grandes Entreprises</b>		
Crédits à courts termes qui ne sont pas les découverts	8,00	10,67
Crédits à moyen termes	8,83	11,77
Crédits à longue termes	-	-

Source : CNC et Banques Commerciales

**Taux Effectif Global Moyen du 2<sup>eme</sup> semestre 2017 et le Seuil d'Usure pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018**

Type de crédit	Détermination	
	TEG moyen (en %)	Seuil d'Usure
<b>1. Particuliers</b>		
Crédits à courts termes qui ne sont pas les découverts	13,77	18,35
Crédits à moyen termes	15,10	20,14
Crédits à longue termes	9,80	13,07
<b>2. Petits et moyennes Entreprises</b>		
Crédits à courts termes qui ne sont pas les découverts	11,37	15,16
Crédits à moyen termes	13,31	17,75
Crédits à longue termes	8,47	11,29
<b>3. Grandes Entreprises</b>		
Crédits à courts termes qui ne sont pas les découverts	6,23	8,31
Crédits à moyen termes	8,93	11,91
Crédits à longue termes	10,87	14,91

Source : CNC et Banques Commerciales